

Projet régional DABAC

Développement d'Alternatives au Braconnage en Afrique Centrale

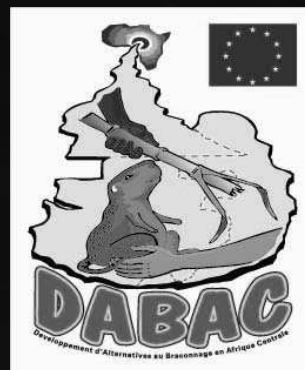
B.P. 9129 Libreville

Tel/fax : 241 76 04 22

Mail : dabac@assala.net

Bureaux quartier Montagne Sainte – Libreville

Station d'élevage à Owendo – face Sobraga



PROJET DABAC

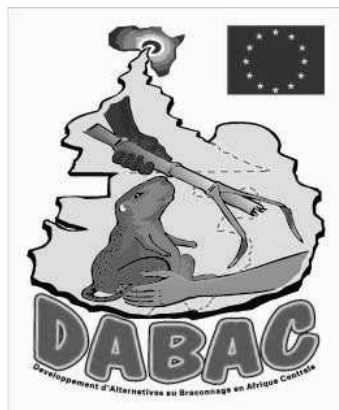
EVALUATION EXTERNE

MARS-AVRIL 2004

PHILIPPE CHARDONNET



Les opinions émises dans ce rapport sont celles de l'auteur et n'engagent ni le bailleur de fonds, ni le maître d'ouvrage, ni le maître d'œuvre, ni les opérateurs.



Remerciements

Carte de situation du projet DABAC

Abréviations

I. OBJECTIFS DE LA MISSION

- 1. Termes de référence**
- 2. Position de l'évaluation dans le cours du projet**

II. METHODE DE TRAVAIL UTILISEE

- 1. Mission d'évaluation sur site**
- 2. Rencontre avec les personnes concernées**
- 3. Visite des sites concernés**
- 4. Séances de travail**
- 5. Consultation de documents**
- 6. Analyse et synthèse**
- 7. Restitution**

III. RESULTAT DE L'EVALUATION

- 1. Installations et suivi d'éleveurs d'aulacodes**
- 2. Sensibilisation à l'élevage et à la gestion de la faune**
- 3. Projet expérimental de petits élevages privés de volailles au Gabon**
- 4. Etudes et enquêtes sur les marchés de gibier de Libreville et Yaoundé**
- 5. Recherches appliquées sur l'aulacode**
- 6. Mise en œuvre du projet**

IV. RECOMMANDATIONS PRODUITES PAR L'EVALUATION

- 1. Clôture du projet**
- 2. Perspectives**

Annexes

- 1. Cadre logique du projet DABAC**
- 2. Tableaux de suivi des activités par composante (4 tableaux)**

REMERCIEMENTS

Sont vivement remerciées ici toutes les nombreuses personnes qui ont bien voulu accueillir la mission d'évaluation, que ce soit au Cameroun, au Congo ou au Gabon, et qu'elles soient du secteur public, privé ou associatif. Une mention particulière doit être adressée à tous les membres du projet DABAC qui se sont mis à la disposition de la mission. La liste des personnes rencontrées figure dans le corps du texte.



CARTE DE SITUATION DU PROJET DABAC



● Stations d'élevage d'aulacodes

★ Elevages privés d'aulacodes

ABREVIATIONS

AGRICONGO	Institut Congolais d'Appui au Développement
ANEAC	Association Nationale des Eleveurs des Aulacodes du Cameroun
AT	Assistant Technique
CEF	Cellule Environnement et Forêts de l'Union européenne à Yaoundé
CERUT	Center for Environment and Rural Transformation (ONG à Limbe)
CIPCRE	Cercle International pour la Promotion de la CREation, Cameroun
CIRAD	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CS	Contrat de Subvention
CTS	Comité Trinational de Suivi
DCE	Délégation de la Commission Européenne
DCP	Division de la Coopération et des Projets (MINEF-Cameroun)
DABAC	Projet Développement d'Alternatives au Braconnage en Afrique Centrale
DEIA	Direction de l'Elevage et des Industries Animales, Gabon (MAEDR)
DFAP	Direction de la Faune et des Aires Protégées MINEF, Cameroun
DFC	Direction de la Faune et de la Chasse au Gabon (MEF)
DGEG	Développement au Gabon de l'Elevage du Gibier
DP	Devis Programme
DTA	Dispositions Techniques et Administratives d'Exécution
ECOFAC	Programme de conservation et d'utilisation rationnelle des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale
ENEF	Ecole Nationale des Eaux et Forêts, Cap Esterias, Gabon
GIE – ESF	Groupement d'Intérêt Economique « Elevage Sans Frontières »
IRAD	Institut de Recherche Agricole pour le Développement, Cameroun
IRD	Institut Recherche Développement
IRET	Institut de Recherches en Ecologie Tropicale, Makokou, Gabon
IVT	Institut Vétérinaire Tropical de l'Université de Liège, Belgique
MAEDR	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et du Développement Rural, Gabon
MAEPPF	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de la Promotion de la Femme, Congo
MEF	Ministère de l'Economie Forestière, Gabon
MEFE	Ministère de l'Economie Forestière et de l'Environnement, Congo
MINEF	Ministère de l'Environnement et des Forêts, Cameroun
MINEPIA	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Cameroun
MPPD	Ministère de la Planification et de la programmation du Développement, Gabon
OR	Ordonnateur Régional du FED
PAIPOD	Programme d'Appui aux Populations Déplacées, Congo
PAON	Programme d'Appui à l'Ordonnateur National, Congo
PEAC	Programme d'Elevage des Aulacodes au Cameroun (MINEPIA)
PEPG	Projet d'Elevage de Petit Gibier, Gabon
PNVRA	Programme National de Vulgarisation et de Recherches Agricoles, Cameroun
PREP	Projet Régional d'Extension et de Pérennisation de Dispositifs de Formation Professionnelle de Micro-entrepreneurs, Congo
SMAG	Société Meunière et Avicole, Gabon
UE	Union Européenne
UICN	Union Mondiale pour la Nature
WCS	Wildlife Conservation Society
USTM	Université des Sciences et Techniques de Masuku, Gabon
WWF	Fond Mondial pour la Nature

I. OBJECTIFS DE LA MISSION

1. TERMES DE REFERENCE

Selon l'annexe A du contrat de services intitulée « Termes de référence » :

« L'évaluation du projet (DABAC) concernera les trois composantes (Gabon, Cameroun et Congo) et la coordination régionale. L'évaluation se réalisera à mi-parcours du dernier DP. Elle s'attellera particulièrement à souligner les points forts et faibles des actions réalisées et des acquis et dégagera des propositions pour la dernière partie du projet afin d'atteindre au mieux les objectifs envisagés. »

Points à aborder obligatoirement :

- *Pour le projet en général et pour chaque composante, le contractant évaluera la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la viabilité des actions et l'impact sur l'objectif global du projet.*
- *Pour chaque composante, le contractant contrôlera les résultats acquis par le projet en rapport avec les objectifs définis dans le document initial du projet, le cadre logique et les documents de Devis Programme.*
- *Les volets d'activité relatifs à la diffusion de l'aulacodiculture, la mise en place d'un observatoire de la consommation de gibier, de l'installation d'élevages conventionnels (Gabon) et de la sensibilisation seront analysés particulièrement.*
- *Analyse des systèmes de partenariat mis en place dans les trois composantes.*
- *L'implication des administrations et leur collaboration avec chaque composante seront évaluées.*
- *Les collaborations avec d'autres projets seront abordées.*
- *Les états financiers seront évalués ainsi que le financement global et la durée du projet.*
- *Les perspectives éventuelles pour une prolongation ou une reconduction du projet (régional ou par composante) seront soulignées.*
- *L'évaluation des aspects techniques (performances des élevages et des stations) n'est pas une priorité. Seuls des dysfonctionnements notoires seront soulignés ou des inadéquations de certaines activités à caractère technique en fonction du contexte. »*

2. POSITION DE L'EVALUATION DANS LE COURS DU PROJET

Le projet régional « Développement d'Alternatives au Braconnage en Afrique Centrale » (DABAC) a commencé en avril 2002. A la date de l'évaluation (mars-avril 2004), il a donc 24 mois d'ancienneté. Il est prévu de se terminer en septembre 2004, soit après 32 mois d'existence. La présente évaluation intervient donc aux 4/5^è de sa durée totale. Par ailleurs, elle intervient à mi-parcours du dernier Devis Programme du projet. On pourrait donc considérer qu'il s'agit d'une évaluation finale, surtout si l'on prend en compte les fonds disponibles qui restent pour terminer le projet.

II. METHODE DE TRAVAIL UTILISEE

1. MISSION D’EVALUATION SUR SITE

PROGRAMME DE LA MISSION SUR SITE

1	mercredi	24-mars	DABAC Gabon, DCE Gabon, DEIA, DFC, voyage à Pointe Noire
2	jeudi	25-mars	station Tchibambouka, éleveurs
3	vendredi	26-mars	marchés, éleveurs, voyage à Brazzaville
4	samedi	27-mars	Agricongo Brazzaville et DG, station Kombé, éleveurs
5	dimanche	28-mars	marchés, Agricongo
6	lundi	29-mars	MA, MEFE, DCE Congo (espace aérien fermé)
7	mardi	30-mars	WCS, Agricongo (vol annulé)
8	mercredi	31-mars	WCS, Agricongo (vol annulé)
9	jeudi	01-avr	voyage à Pointe Noire et Libreville
10	vendredi	02-avr	DABAC régional, voyage à Douala, DABAC Cameroun
11	samedi	03-avr	voyage à Yaoundé, IRAD, Association des éleveurs, éleveurs
12	dimanche	04-avr	voyage à Bafoussam, CIPCRE, éleveurs, voyage à Limbe
13	lundi	05-avr	CERUT, voyage à Yaoundé
14	mardi	06-avr	MINEPIA, MINEF, DCE Cameroun
15	mercredi	07-avr	voyage à Libreville
16	jeudi	08-avr	CTS DABAC
17	vendredi	09-avr	CTS DABAC
18	samedi	10-avr	station Owendo, éleveurs
19	dimanche	11-avr	marchés, voyage à Franceville
20	lundi	12-avr	Lekoni
21	mardi	13-avr	CIRMF, Franceville
22	mercredi	14-avr	FAEN, Franceville
23	jeudi	15-avr	Ranch de Lékédi
24	vendredi	16-avr	CIRMF, voyage à Libreville, DABAC coordination régionale
25	samedi	17-avr	voyage de retour

2. RENCONTRE AVEC LES PERSONNES CONCERNEES

PERSONNEL DU PROJET DABAC ET PERSONNES RENCONTREES

D A B A C	Coordination régionale DABAC à Libreville	HOUBEN Patrick	Chef de projet
		DOHOU Lucia	Administrateur
		NZENGUE BAYA Raymonde	Secrétaire
		HOUNKPE Antoine	Gardien
		SEFOU BEN Amidou Serge	Coursier
	Composante DABAC Gabon	BIGNOUMBA Morgan	Chef de composante/Administrateur GIE
		NTSAME NGUEMA Marielle	Responsable Station Owendo
		NZEGO Charles	Responsable formation
		NKOGHE OBIANG Paul	Responsable cultures et gardien
		MENGUIEMAKOUBA Joseph	Technicien
		MBOUITY MBOUITY Jean C.	Technicien
		MANGUI Patrice	Technicien
		IKOUMBOU Gérard	Technicien
		OBAME NGUEMA Gaston	Technicien
		ISSA Denne	Gardien de nuit Owendo
	NGUEMA OBIANG Martin	Agent décentralisé à Oyem	
	Composante DABAC Congo	BERTON Sylvain	Directeur Général Agricongo
		BOUKA Richard	Responsable des Pogrammes Agricongo
		AKOUA Léon	Chargé national des élevages Agricongo
		MOULOUNDA Timothée	Directeur départemental Brazza-Pool
		OBEL PATRICK Okeli	Directeur technique Brazza-Pool
		KOULENGANA Toussaint	Responsable départemental des élevages
		LOUMOUAMOU Berthe	Animalière station de Kombe
		IBARRA Irène	Directrice départementale Pointe Noire
		BAOUAMIO Edmond	Directeur technique départemental Pointe Noire
		PANDI KIBANGOU Christian	Responsable exécution du programme Pointe Noire
		MOUMBELE Michel	Responsable observatoire économique Pointe Noire
		BAKORILA Rodrigue	Tâcheron station Pointe Noire/Tchimbambouka
	MONZO Gabriel	Chauffeur Pointe-Noire	
	Composante DABAC Cameroun	ENGAMBA Philippe	Homologue DABAC de MINEPIA, Chef PEAC
		EDDERAI David	AT DABAC Cameroun
		TIMI Richard	Chauffeur
		MOUAHBA Olivière	Point focal DABAC du MINEF
		DAME Mireille	Enquêtrice
TADENVOC Yves		Enquêteur	
TALA Kizito		Enquêteur	
MARIGOH Hélène		Enquêtrice	
KONDA Jules		Chauffeur – Coursier	
WANZIE Chris S.		Coordonnateur projet aulacodes, IRAD Bambui	
MEVIANG Lambert		Superviseur – Formateur - Encadreur, IRAD	
FOFUNG Peter		Technicien d'élevage – Formateur – Encadreur, IRAD	
NGEUMTCHUEM Rigobert		Technicien d'élevage – Formateur – Encadreur, IRAD	
KILLANGA Simon		Chercheur, IRAD	
HARRISON Arrey		Technicien, IRAD	
MOUAFO Valentin		Directeur national, CIPCRE	
SOFFO TODJO Samuel		CIPCRE, Responsable PDIL	
AZEBAZE Alphonse		Technicien principal – Formateur, CIPCRE	
EWANE Divine		Projects Officer, CERUT	
SIELINO Paddy		Technicien polyvalent, CERUT	
ATANGA	Encadrement des élèves, CERUT		

Gabon	SORDET Fabien	Union Européenne
	GODA TSOUBOU Rudain	Directeur de l'Elevage et des Industries Animales
	MOUSSAVOU Aubierge	Responsable Service Vétérinaire
	NOUNGOU Adrien	Directeur de la Faune et de la Chasse
	ANGOUE OVANO Simon	Point focal DABAC, DFC
	CARRET Pierre	Coopération Afrique Centrale/UE, Cellule d'appui à l'ON
	MARSHALL Phil	Coordonateur, ECOFAC
	NOUVELLET Yves	Conseiller régional, SCAC, Ambassade de France
	DOSIMONT Olivier	Directeur, parc de la Lékédi, élevage d'aulacodes
	RICHTER Paul	RDV des chasseurs, Leconi
	BLANC Patrick	Entreprise Gabonaise de Produits Chimiques
	DESCHAUMES Vincent	Ancien directeur du ranch de faune de Leconi
	ADANDE Paulin	Eleveur d'aulacodes, Avorembam Carrière, Libreville
	BERRE André Dieudonné	Eleveur d'aulacodes, Avorembam, Maire de Libreville
	MORUBA Sidibe	Employé d'élevage d'aulacodes
REMBOGO Nazaire	Eleveur d'aulacodes, Avorembam	
SIDI André	Eleveur d'aulacodes, Camp de Gaulle, Libreville	
NKOMAH Général	Eleveur de potamochères (élevage visité)	
Congo	GUENIER-AMSALLEM Joëlle	Union Européenne
	OKOMBO-NGASSAKI Valentin	Directeur de l'Elevage
	IKOLAKOUMOU Jean	Correspondant DABAC, Direction de l'Elevage
	NEO Mabiala	Directeur de la Faune et des Aires Protégées
	NSOSSO Dominique	Chef de Service des Inventaires et Aménagements de la Faune
	BOCKANDZA Packo	Point focal DABAC au Ministère de l'Economie Forestière
	del GIUDICE Roberta	AT UE, PAON, Congo
	MACAREZ François	Chef de projet PREP, Agrisud
	ELKAN Paul	Directeur, WCS Congo
	KOCK Michael D.	Field Veterinarian, WCS
	AUZEL Philippe	WCS
	BOUTSANA Denis	Eleveur d'aulacodes, Mboti, Pointe-Noire
	BANZOUZI Songolo	Eleveur d'aulacodes, Pointe-Noire
	OGOUNCHO Bernardin	Eleveur d'aulacodes, Pointe-Noire
	VIGNON Jean	PAIPOD
	MOKAS Pierre	Eleveur d'aulacodes, Mbondji, Pointe-Noire
	EKIONGA Emile	Employé d'élevage d'aulacodes, Pointe-Noire
	NGOUALA Jean Paul	Eleveur d'aulacodes, Tchimbambouka, Pointe-Noire
	MAKITOU Jean Claude	Employé d'élevage d'aulacodes, Pointe-Noire
	BAKABANA Yvon Paul	Eleveur d'aulacodes, Mantsimou OMS, Brazzaville
BIDZOUTA Samuel	Eleveur d'aulacodes, Moukondo, Brazzaville	
Cameroun	MPOUEL BALAZARRE	Secrétaire Général, MINEPIA
	KAMPE Pierre Roucel	Directeur des Productions et des Industries Animales, MINEPIA
		Secrétaire Général, MINEF
	EBAI TAKANG Stephen	Directeur de la Faune et des Aires Protégées, MINEF
	KOULAGNA Denis	Chef de Division de la Coopération et des Projets, MINEF
	SCHOORL Jaap	Coopération Cameroun/Union Européenne, CEF coordinateur
	MIEUGUEM Pierre	Coopération Cameroun/Union Européenne, CEF
	DUCENNE Hughes	Projet MdA, Dja
	PEYO Florence	Eleveur d'aulacodes à Nsimeyong 2, Présidente de l'ANEAC
	OLI Conrad	Eleveur d'aulacodes, Nkolbisson, Yaoundé (élevage visité)
	NDZUEDIE Justin	Eleveur d'aulacodes, Biyemassi
	TANKEU Daniel	Eleveur d'aulacodes, Etoug-Ebe
	DAMLSE Mirabelle	CIPCRE
	MELITSWA Robinson	Technicien CIPCRE
	TCHINDA Fidèle	Gardien CIPCRE
NGOLE EKANE Georges	Eleveur d'aulacodes, Melong	

EKINE Eric	Vulgarisateur, CERUT
ADIA Divine	Technicien CERUT
CHEKE Peter	Employé CERUT
KANG Elvis	Employé CERUT
ABUE Andrew	Assistant vulgarisateur CERUT

3. VISITE DES SITES CONCERNES

Ont été visités par l'évaluateur au cours de sa mission sur site :

- les éléments structurels du projet :
 - le bailleur de fonds : l'Union Européenne :
 - . Délégation UE à Libreville
 - . Délégation UE à Brazzaville
 - . Délégation UE (CEF) à Yaoundé
 - le maître d'ouvrage : l'Ordonnateur Régional du FED
 - le maître d'oeuvre : le CIRAD
 - les maîtres d'œuvre délégués : GIE ESF, Agricongo, IRAD, CERUT, CIPCRE
 - les autorités de tutelle : les ministères techniques en charge de l'élevage d'un côté et de la faune de l'autre, pour chacun des trois pays.
- les 4 composantes DABAC :
 - Coordination régionale
 - Cameroun
 - Congo
 - Gabon
- les stations DABAC de diffusion d'aulacodes :
 - Gabon : GIE ESF à Owendo, Libreville
 - Congo :
 - . Agricongo à Tchimbambouka, Pointe-Noire
 - . Agricongo à Kombe, Brazzaville
 - Cameroun :
 - . IRAD à Nkolbisson, Yaoundé
 - . CIPCRE à Bafoussam
 - . CERUT à Limbe
- les marchés de vente de viande de gibier :
 - à Libreville
 - à Pointe-Noire
 - à Brazzaville

- les éleveurs d'aulacodes :
 - GIE Elevages Sans Frontières, Owendo
 - Association Nationale des Eleveurs des Aulacodes du Cameroun, Yaoundé
 - un échantillon des éleveurs privés dans les trois pays /
 - . Gabon : Libreville, Franceville
 - . Congo : Pointe-Noire, Brazzaville
 - . Cameroun : Yaoundé, Melong

4. SEANCES DE TRAVAIL

La mission d'évaluation a adopté une démarche participative avec les acteurs du projet afin de susciter de leur part un effort d'autoévaluation. Des séances de travail ont été tenues avec :

- le bailleur dans les 3 pays
- les 4 composantes y compris les opérateurs
- les autorités de tutelle dans les 3 pays
- des représentants des éleveurs : les associations d'éleveurs et un échantillon d'éleveurs privés
- le CTS 2004 à Libreville
- certaines ONG associées

5. CONSULTATION DE DOCUMENTS

Un grand nombre de rapports et documents ont été mis à disposition de l'évaluateur par le projet DABAC. L'évaluateur a aussi eu recours à la littérature spécialisée disponible par ailleurs.

LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES

Alogninouwa, T., L. T. Yewadan & R. Schrage, 1993. Biologie de l'aulacode (*Thryonomys swinderianus*) en Afrique tropicale. Gibier Faune sauvage, v.10 (mars), 81-84.

Atelier de Validation de la Stratégie Nationale sur la Viande de Brousse au Gabon, 2003. Compte rendu. 6 pp.

Bahuchet, S., P. de Maret, F. Grenand & P. Grenand, 2001. Des Forêts et des Hommes. Un regard sur les peuples des forêts tropicales. APFT-ULB. Editions de l'Université de Bruxelles.

Binot, Aurélie & D. Cornelis, 2003. Synthèse bibliographique du secteur "viande de brousse" au Gabon. CIRAD-EMVT. 33 pp.

DABAC, 2003. Compte rendu du deuxième CTS du projet régional DABAC. Yaoundé, 03 et 04 avril 2003. 67 pp.

DABAC, 2003. Compte rendu du troisième CTS du projet régional DABAC. Brazzaville, 21, 22 et 23 août 2003. 86 pp.

DABAC, 2003. Manuel d'aide à l'utilisation du logiciel de gestion des cheptels d'aulacodes : SAULA .20 pp.

DABAC, 2003. Sensibilisation au développement de l'élevage des aulacodes (Sibissi) au Congo. 10 pp.

DABAC, 2004. Présentation synthétique d'un projet régional d'appui à l'élevage périurbain de gibier et à la mise en place d'un observatoire régional sur la viande de brousse. 16 pp.

DABAC, 2004. Contribution à la gestion de la consommation urbaine de viande de brousse au Cameroun par l'élevage périurbain de gibier et l'analyse de la consommation urbaine. Présentation succincte. Dossier provisoire. 18 pp.

DABAC, 2004. Diagnostic de la filière volaille au Gabon, dans le cadre d'une expérimentation de poulets de chair en zone de chasse. Projet DABAC Composante Gabon. 53 pp.

Delvingt, W., 2001. La forêt des hommes. Terroirs villageois en forêt tropicale africaine. Les Presses Agronomiques de Gembloux, Belgique. 286 pp.

Edderai, D., M. Ntsame & P. Houben, 2001. Gestion de la reproduction en aulacodiculture. Synthèse des outils et méthodes existants. INRA Prod. Anim., 2001, 14 (2), 97-103.

Edderai, D. & P. Houben, 2002. Elevage et performances de reproduction et de croissance de l'athérure africain. Résultats sur l'étude de sa reproduction en captivité. Revue Elev. Med. Vet. Pays trop., 2002, 55 (4) 313-320.

Edderai, D. & M. Dame, 2003. Recensement des sites de commercialisation de viande de gibier dans la ville de Yaounde (Cameroun). Projet DABAC. 33 pp.

Fargeot, C., 2003. Mémoire de recherche : La chasse et le commerce de la venaison en Afrique centrale. Université de Toulouse Le Mirail. 173 pp.

Faye, B., 2002. Rapport d'appui au Projet DABAC Gabon et Cameroun. Programmation scientifique 2003-2004. CIRAD-EMVT.

Houben P., D. Edderai & C. Nzego, 2003. Guide pratique du formateur. DABAC, Libreville & CIRAD, Montpellier.

Houben P., D. Edderai & C. Nzego, 2003. Manuel du stagiaire. DABAC, Libreville & CIRAD, Montpellier.

Houben, P., 2004. Analyses économiques des élevages d'aulacodes du Gabon, simulations à partir de situations réelles, comparaison avec un cas du Bénin. Projet DABAC. 19 pp.

Houben, P., 2004. Contribution à la gestion de la consommation urbaine de viande de brousse à Kinshasa. DABAC. 19 pp.

Jori, F., 1996. Etude sur la faisabilité de l'élevage commercial d'espèces sauvages au Gabon. WWF Programme pour le Gabon. 58 pp.

Juanes, X., 2003. Rapport de mission d'appui technique et d'expertise au projet DABAC composante Gabon, du 10 au 21 mars 2003, Libreville, Gabon. CIRAD-EMVT. 37 pp.

Kiyulu N'Yanga-Nzo, J. & S. Luhunu Kitsidikiti, 2000. Valorisation des savoir-faire des populations locales de l'Hinterland de Kinshasa dans la conservation et l'utilisation de la faune sauvage de la réserve et domaine de chasse de Bombo-Lumene. GSUDAC. 33 pp.

Livestock and Wildlife Advisory Group, 2002. Wildlife and Poverty study. DFID's Rural Livelihoods Department. 80 pp.

Malonga, R., 1995. Circuit commercial de la viande de chasse à Brazzaville. Eléments préliminaires de la première phase d'étude, 2 mai – 2 novembre 1995. Wildlife Conservation Society (WCS). 20 pp.

Malonga, R., 1996. Circuit commercial de la viande de chasse à Brazzaville. Wildlife Conservation Society (WCS). 55 pp.

Nicholas, G., 2001. Continental demand for cane rats. Farmer's Weekly, South Africa. June, 56-57.

Peyre de Fabreques, B., 1986. Projet d'élevage d'animaux sauvages au Gabon. Diagnostic pastoral préliminaire. IEMVT. 31 pp.

Poccard-Chapuis, R., 2003. Rapport de mission auprès du projet DABAC du 31 mars au 15 avril 2003. Mise en place de méthodes pour : l'accompagnement économique des éleveurs de volaille en zone de chasse, l'analyse économique des élevages d'aulacodes, l'analyse de la consommation de viande de brousse dans les principales métropoles. CIRAD-EMVT. 134 pp.

Vétérinaires Sans Frontières, 2000. Mission d'évaluation finale du Projet : « Développement au Gabon de l'élevage du gibier » (DGEG). Rapport définitif. 31 pp.

White, L. & A. Edwards, 2000. Conservation en forêt pluviale africaine : méthodes de recherche. Wildlife Conservation Society, New York. 444 pp.

6. ANALYSE ET SYNTHÈSE

- L'évaluateur propose une opinion indépendante et motivée sur l'opportunité de financement du projet, sur l'exécution du projet et sur son impact. Dans cette perspective il tente d'apprécier :
 - la pertinence et la qualité de la conception du projet
 - l'efficacité de mise en œuvre à ce jour (capacité de rendement, performance)
 - l'efficacité actuelle (qualité d'une chose, d'une personne efficace)
 - l'impact actuel du projet
 - la viabilité potentielle du projet

- L'évaluation du résultat est présentée en suivant le plan des Dispositions Techniques et Administratives d'Exécution (DTA) décrites en Annexe de la Convention de Financement N°6518/REG du projet DABAC N°REG/7015/000.

7. **RESTITUTION**

- En cours de mission : les conclusions provisoires spécifiques de l'évaluation ont été soumises aux parties prenantes de chaque composante.
- En fin de mission : les conclusions provisoires globales de l'évaluation ont été exposées à l'ensemble des partenaires lors du Comité Trinational de Suivi de Libreville des 08 et 09.04.04.
- Après la mission :
 - Restitution à l'opérateur CIRAD-EMVT le 30.04.04.
 - Rapport provisoire d'évaluation : le présent document.

III. RESULTAT DE L'EVALUATION

Le résultat de l'évaluation est présenté selon le plan des Dispositions Techniques et Administratives d'Exécution (DTA) décrites en Annexe de la Convention de Financement du projet DABAC, et selon le cadre logique du projet.

1. DIFFUSION DE L'AULACODICULTURE

Il s'agit là du volet le plus important du projet DABAC. Il a donc fait l'objet d'une attention particulière pour l'évaluation et d'un développement plus important dans ce chapitre.

1.1. Pertinence

- **Pertinence du projet**

Le DABAC est venu dans la lignée de deux projets antérieurs successifs et similaires :

- d'abord le PEPG (Projet d'Elevage de Petit Gibier) de 1994 à 1996 ;
- puis le DGEG (Développement au Gabon de l'Elevage du Gibier) de 1996 à 2001 ;
- à noter qu'un relais a été assuré par le programme ECOFAC pour une courte période en 2001-2002 entre le DGEG et le DABAC.

Commencé en 2002 et prévu pour 2,5 ans, le DABAC a donc judicieusement assuré la suite de ces deux précédents projets permettant ainsi (i) de renforcer les actions entreprises, (ii) de capitaliser les acquis et (iii) de leur donner une envergure plus régionale.

- **Pertinence du titre**

« Développement d'Alternatives au Braconnage en Afrique Centrale » (DABAC) : le titre du projet a handicapé le projet dans sa mise en œuvre, essentiellement parce qu'il est :

- en décalage avec le projet centré sur l'élevage d'aulacode,
- exagérément ambitieux dans l'objectif qu'il fixe au projet.

- **Pertinence du thème**

Le sujet de la viande de brousse est un thème important pour de nombreuses raisons. Certes il est d'actualité et certains groupes de « lobbying », y compris politiques, en ont fait leur cheval de bataille, mais ce n'est pas la principale justification. Bien au-delà de son exploitation médiatique, la viande de brousse a son importance propre pour la fonction majeure qu'elle assure dans la sécurité alimentaire des peuples forestiers. Elle a son rôle dans la gestion et la conservation de la biodiversité. Elle revêt une grande importance comme co-produit du bois dans l'enjeu de la déforestation tropicale. Elle est aussi très ancrée dans les cultures locales avec une image socio-culturelle traditionnellement forte.

La justification de l'aulacodiculture est sans ambiguïté, elle est clairement à la fois alimentaire, économique et environnementale. Toutefois, pour l'évaluateur, le poids respectif de ces

différents motifs de justification ne s'est pas révélé être exactement celui qu'on attendait lors de la conception du projet, comme on le verra plus en détail dans le chapitre impact :

- Intérêt alimentaire : L'apport alimentaire est encore relativement modeste si l'on en juge par les tonnages produits. Cependant, l'aulacode reste très fortement ancré dans les habitudes alimentaires locales. Et l'aulacode est aussi intéressant en termes de sécurité alimentaire parce que, parmi les productions à cycle court, il concurrence moins l'homme que le porc et les volailles du fait qu'il peut convertir la cellulose en protéines animales.
- Intérêt économique : L'élevage d'aulacodes apparaît comme une spéculation attractive innovante lorsqu'il représente une option complémentaire de diversification dans les sites appropriés comme certaines métropoles type Yaoundé ou certaines régions rurales peuplées comme le pays Bamiléké. Du fait qu'il fait bien partie intégrante des cultures locales, l'aulacode jouit d'un marché porteur en termes de prix (l'une des viandes les plus chères) et de volume (perspectives commerciales très larges). L'évaluateur est d'avis que les partenaires (bailleur, autorités, opérateurs, acteurs, etc) ont eu raison de considérer l'aulacodiculture comme un itinéraire de développement intéressant en dépit de certaines critiques formulées par quelques groupes d'opinion issus du monde de la conservation ou de celui des productions animales classiques.
- Intérêt environnemental : la motivation environnementale, elle, n'est pas exactement celle qui était prédite. Il avait été avancé que la production de gibier d'élevage se substituerait partiellement à celle de gibier chassé, ce qui n'est pas vraiment le cas. Cependant, l'élevage d'aulacode est « écologiquement correct » : (i) pour la conservation de la biodiversité, il est toujours préférable d'élever une espèce indigène (autochtone) comme l'aulacode, que des espèces exotiques (allogènes) introduites & (ii) pour la conservation des habitats naturels, l'élevage de l'aulacode n'est pas consommateur d'espace et n'encourage pas la déforestation contrairement à l'élevage bovin qui nécessite des pâturages et à l'élevage de porc et volailles qui impose la culture du maïs et/ou du manioc.

- **Pertinence des sites**

Si la viande de brousse concerne en fait tout le continent, certes à des degrés divers, elle concerne plus particulièrement deux grandes régions : le Golfe de Guinée et le Bassin du Congo. Il est tout à fait approprié d'avoir implanté le DABAC dans cette dernière région où (i) les opportunités de production animale sont moins grandes et (ii) où l'enjeu biodiversité est le plus important.

Le choix du Gabon était évident pour les raisons historiques liées au PEPG et au DGEG. Celui du Cameroun aussi puisque le DGEG avait commencé à y développer un volet prometteur. Celui du Congo était pertinent. On aurait pu ajouter la RDC mais les moyens ne le permettaient guère.

Les sites retenus dans ces pays se sont révélés, au cours du projet, appropriés. Le choix porté sur les grandes villes garantissait la proximité et l'importance de marchés solvables et porteurs. Le choix du pays Bamiléké était intéressant et innovant parce qu'il s'adressait à un terroir agricole densément peuplé avec une tradition ancienne d'esprit d'entreprise.

- **Pertinence des méthodes**

Etabli sur la déjà solide expérience du PEPG et du DGEG, le choix de l'espèce aulacode était bon. De même pour le choix de la souche d'origine béninoise, fruit d'un long passage en captivité sur de nombreuses générations.

Le système de production retenu pour l'aulacodiculture semble avoir été arrêté par un prudent pragmatisme. On s'est peut-être contenté d'adopter les modes d'élevage éprouvés par les projets antérieurs. Cette approche sage sans prise de risque ne peut pas être blâmée parce qu'on allait engager le secteur privé dans une entreprise encore balbutiante il y a seulement quelques années. On peut simplement regretter un certain manque d'innovation et d'initiative pour imaginer de nouveaux modes d'élevage plus performants à tous points de vue.

La méthode en deux temps adoptée pour la diffusion de l'aulacodiculture est classique mais appropriée :

- . la première étape en station de multiplication des géniteurs avec la formation des futurs éleveurs,
- . la deuxième étape en « milieu réel » avec la création d'élevages privés.

- **Pertinence des objectifs**

- Aulacodiculture :

Les techniques d'élevage de l'aulacode étaient suffisamment éprouvées auparavant, ici et ailleurs, pour que le DABAC puisse se fixer des objectifs raisonnables en terme de développement de l'aulacodiculture. Dans de bonnes conditions de production, la rentabilité de cette spéculation permet d'apporter une nouvelle activité complémentaire au producteur, de générer un revenu d'appoint au commerçant, d'approvisionner en viande le consommateur et, peut-être... à long terme... de soulager un peu la pression de chasse sur la faune sauvage.

Pour l'aulacodiculture, les objectifs spécifiques et leur quantification étaient assez réalistes. Pour l'aviculture, ils étaient ambitieux : il semblait difficile d'aborder des thèmes aussi divers en un seul projet. Les objectifs d'enquêtes de marché et de recherche appliquée étaient plausibles.

- Alternatives au braconnage :

L'objectif global de contribution à la lutte contre le braconnage pouvait difficilement être atteint, assez clairement parce que... il ne pouvait pas l'être ! L'inadaptation du titre lui-même du projet (le DABAC) semble bien faire l'unanimité : ce titre a handicapé le projet dès le départ et continue de le pénaliser pendant sa mise en œuvre. Pour ce qui concerne les alternatives au braconnage, les indicateurs de réussite de l'objectif global étaient trop ambitieux pour l'envergure donnée au projet : à titre d'exemple, il était illusoire d'espérer stabiliser les populations animales sauvages en 2,5 années avec 1,6 M Euros.

1.2. Efficience de mise en œuvre à ce jour

• Stations d'élevage

La raison d'être des stations d'élevage est :

- d'abord : la production de reproducteurs/géniteurs pour leur diffusion chez les éleveurs
- ensuite : la formation théorique et pratique des éleveurs
- enfin : éventuellement la recherche

Les stations sont donc des outils indispensables pour atteindre les objectifs évoqués plus haut, mais essentiellement dans la phase de lancement de la filière. Elles ne doivent donc pas être perçues comme une fin en soi, ce qui n'est peut-être pas bien compris par certaines composantes DABAC qui ont tendance à s'installer dans une routine de fonctionnement récurrent des stations en se créant leurs propres obligations salariales et en perdant de vue l'objectif final. Idéalement, une station qui a correctement rempli son office doit logiquement être amenée à disparaître pour que les éleveurs puissent prendre le relais, sauf si elle a aussi un objectif de recherche. Une station qui a atteint ses objectifs de diffusion, et qui continue quand même ses activités, peut même avoir un mauvais impact sur la filière si elle fait concurrence aux éleveurs sur la vente de reproducteurs. La vente par les stations de reproducteurs à prix réduits peut éventuellement créer une situation de « dumping » qui pénalise les éleveurs et entrave le développement de la filière dans son ensemble.

On peut estimer que les stations ont globalement assuré leur fonction :

- Toutes les stations prévues par le programme du projet ont été créées, l'objectif a été atteint à 100%.
- Dans les 3 composantes, les stations ont généralement été bien installées et bien tenues.
- Les stations ont généralement bien joué leurs rôles de diffusion de géniteurs et de formation des éleveurs.

Des félicitations doivent être adressées aux partenaires pour ce bon résultat. Une mention particulière est adressée aux meilleures stations en termes de performances zootechniques, d'état des animaux, de coûts de fonctionnement, d'entretien, etc. : les stations de Kombe à Brazzaville, de Tchimbambouka à Pointe-Noire, du CERUT à Limbe, du CIPCRE à Bafoussam. Après avoir longtemps montré le bon exemple dans le passé, les stations d'Owendo à Libreville et de Nkolbisson à Yaoundé semblent montrer des signes de relâchement.

Le projet prévoyait, pour la station d'Owendo, que toute la production d'aulacodes soit autonomisée dans les meilleurs délais, seuls les frais récurrents étant supportés par le projet. Le fait est que la situation actuelle reste encore loin des prévisions, le GIE ESF restant encore essentiellement subventionné par le DABAC sans changement de tendance à ce jour.

• Installation d'éleveurs

Les résultats de diffusion sont très variables selon les composantes. Globalement, l'installation d'éleveurs n'a peut-être pas reçu la même attention que les stations de production de géniteurs.

- Composante Gabon

Les prévisions du projet initial étaient de « 40 élevages productifs et autonomes chez des agroéleveurs au Gabon » (cadre logique du projet).

Un essoufflement se fait clairement sentir au Gabon après 10 ans de diffusion par les 3 projets successifs (PEPG, DGEG et DABAC). Depuis le début du PEPG jusqu'au moment de l'évaluation un total de 93 éleveurs d'aulacodes a été installé au Gabon. Sur ce total, tout au long de la période, 30 éleveurs restent aujourd'hui en activité tandis que plus de 60 ont cessé leur activité, soit un taux de succès d'1/3 à ce stade.

Production de géniteurs : depuis le début du DABAC jusqu'à la date du 31 janvier 2004, un total de 582 aulacodes géniteurs a été produit depuis le début du DABAC jusqu'au moment de l'évaluation.

Formation des éleveurs : au total, 16 modules de formation ont été organisés par la composante, sur un objectif total de 29, étant entendu que le projet n'est pas terminé ;

- Composante Cameroun

L'aulacodiculture a commencé au Cameroun sous tutelle du MINEPIA avec le PEAC (Projet d'Élevage des Aulacodes au Cameroun) et le DGEG en 1999, soit 5 ans après les premiers essais au Gabon. De surcroît, la composante Cameroun du projet DABAC n'a commencé que tardivement, le 15 avril 2002, c'est-à-dire depuis 2 ans seulement.

Le Cameroun ressort nettement comme le bon élève du projet DABAC. Les résultats de la diffusion au Cameroun sont excellents et dépassent toutes les espérances :

. Les prévisions prévoyaient l'installation de 50 éleveurs au Cameroun. Au 31 janvier 2004, 127 nouveaux éleveurs avaient été installés par le DABAC. Au moment de l'évaluation, 152 éleveurs étaient enregistrés. L'objectif a été dépassé de manière impressionnante (presque multiplié par 3).

. Les éleveurs se sont regroupés dans une association de producteurs, l'ANEAC (Association Nationale des Éleveurs des Aulacodes du Cameroun). Ce groupement de producteur a été créé le 23 avril 2003 et dûment enregistré au niveau du Gouvernement de Province le 25 septembre 2003. Il comporte actuellement 83 membres inscrits et leur nombre est en progression. L'effectif total élevé serait d'environ 1500 aulacodes, le plus gros élevage avec 130 individus et le plus modeste 4.

Production de géniteurs : depuis le début du DABAC jusqu'au 31 janvier 2004, un total de 718 géniteurs a été produit par la composante Cameroun. Il faut y ajouter les quelques 168 géniteurs diffusés par les éleveurs de l'ANEAC. On peut estimer que la diffusion de géniteurs au Cameroun a été au moins deux fois supérieure à celle du Gabon.

Formation des éleveurs : les 3 opérateurs (CERUT, IRAD, CIPCRE) ont organisé des sessions de formation de nouveaux éleveurs. En plus de ces opérateurs, les éleveurs de l'ANEAC ont commencé à dispenser leurs propres formations : 10 éleveurs ont été agréés par l'ANEAC pour proposer ce service payant qui semble être bien apprécié puisque plus de 11 sessions ont déjà été organisées.

- **Composante Congo**

Initiée en 1999 avec le DGEG, l'aulacodiculture a commencé au Congo 5 ans après le Gabon. Comme la Composante Cameroun, la composante Congo a donc pris un peu de retard à démarrer par rapport à la composante Gabon.

Toutefois, les deux stations d'élevage sont maintenant en place avec des performances zootechniques très correctes. La station de Pointe Noire a renforcé l'expérience acquise avant DABAC et celle de Brazzaville s'est rapidement mise au niveau.

La station de Pointe-Noire a poursuivi l'encadrement des 8 éleveurs déjà en place avant DABAC et a installé 5 nouveaux éleveurs, tandis que 4 autres préparent leur installation. La station de Brazzaville a commencé la diffusion un peu tardivement et lentement : 2 éleveurs seulement ont été installés.

Au total, seulement 13 éleveurs sont actuellement en place au Congo, ce qui doit bien être considéré comme un résultat très (trop ?) modeste en référence au potentiel qu'on peut pressentir dans le pays. D'ailleurs, ce potentiel présage de futurs développements prévisibles si l'effort est maintenu.

Production de géniteurs : jusqu'au 31 janvier 2004, la composante Congo aurait produit un total de 329 géniteurs (218 aulacodes géniteurs produits par la station de Pointe Noire et 111 par la station de Brazzaville), un excellent résultat pour les stations, mais un résultat très mitigé pour la diffusion chez les éleveurs si l'on considère le très faible nombre d'éleveurs installés au regard de l'abondance de géniteurs disponibles.

Formation des éleveurs : 4 sessions de formation ont été organisées, 3 à Pointe Noire, 1 à Brazzaville. Un kit de formation a été mis au point par la composante et distribué aux deux autres composantes.

Important : à noter toutefois que la composante Congo a été moins dotée que les deux autres composantes nationales.

1.3. **Efficacité actuelle**

- **Performances zootechniques**

- Globalement :

Les performances zootechniques des aulacodes élevés se sont considérablement améliorées ces dernières années. Depuis le début des premiers élevages, il y a 20 à 25 ans, des progrès considérables ont été réalisés. Les performances de production ont été augmentées de 150% en 10 ans et il y a encore une marge de progression de 100 à 400%. Cette progression, et les performances obtenues en élevage, ne sont pas assez connues du public et un gros effort de communication doit être fait. Le potentiel génétique des animaux dans les stations DABAC est très élevé et sa valeur est sans commune mesure avec celle des animaux destinés à la consommation.

L'aulacode est la seule espèce animale domestiquée par l'homme moderne. Toutes nos espèces domestiques actuelles ayant été domestiquées par nos ancêtres il y a plusieurs millénaires.

L'aulacode est la seule espèce animale indigène domestiquée en Afrique (si l'on excepte l'âne et la pintade dont on ne sait pas si ces deux espèces africaines ont été domestiquées en Afrique).

- Plus spécifiquement :

Les performances zootechniques des aulacodes élevés sont encore très hétérogènes au sein du DABAC. La présente évaluation n'avait pas pour mandat de travailler en détail sur les aspects techniques de l'aulacodiculture. Toutefois, elle n'a pas manqué de relever les écarts très importants entre les différentes situations : entre stations, entre éleveur.

Cette hétérogénéité n'a rien d'original en élevage : même dans les filières modernes de productions animales sophistiquées on relève une grande hétérogénéité. Mais dans une filière débutante comme celle de l'aulacodiculture, cette hétérogénéité est à la fois plus marquée et plus compréhensible. Elle traduit les flottements inhérents à la phase d'apprentissage. Elle révèle dans le même temps (i) le potentiel de progression de l'animal et (ii) les difficultés auxquels les éleveurs sont confrontés.

Le tableau suivant compare quelques indicateurs de performance dans les différentes stations d'élevage du projet DABAC.

PERFORMANCES ZOOTECHNIQUES DANS LES STATIONS D'ELEVAGE (Source : Rapport au CTS DABAC, 2004)

Composante	Gabon		Congo		Cameroun			
Opérateur	GIE ESF		AGRICONGO		CERUT	IRAD		CIPCRE
Station	Owendo		Tchimbambouka	Kombé	Limbe	Nkolbisson	Mankon	Bafoussam
Période	01/07/03 au 30/09/03	01/10/03 au 31/01/04	01/07/03 au 31/01/04	01/07/03 au 31/01/04	01/07/03 au 31/01/04	01/07/03 au 31/01/04	01/07/03 au 31/01/04	01/07/03 au 31/01/04
Prolificité	5,14	5,47	4,93	5,3	5,36	4,46	5	4,22
Sex ratio	1,27 F/1 M	0,97 F/1 M	80%	106%	73F/100M	-	-	123F/100M
Mortinatalité	5,55 % (n=108)	8,6 % (n=93)	4,84%	5%	21%	1,70%	0%	2,60%
Mortalité avant sevrage	13,93 % (n=122)	7,61 % (n=105)	11,43%	7%	24,8%	7%	5%	5,1%
Mortalité après sevrage			6,86%	5%	14,40%	17%	2,60%	16,10%
Mortalité globale	9,76 % (n= 420)	10,77 % (n= 427)	13,90%	8%	23,20%	17,50%	5,10%	18%
Taux de croissance du cheptel	7,54%	-23,27%	105,70%	146%	4,80%	-27,20%	10,50%	77,80%
Taux de croissance du cheptel (avec diffusés)			138,50%	176,20%				
Taux d'exploitation du cheptel	9,04%	36,75%	13,75%	11%	24,60%	44,40%	41,70%	1,80%

- **Performances économiques**

Il est permis de s'interroger sur la pertinence d'évaluer après 2 ans une spéculation qui prend 3 à 4 ans pour arriver en phase productive. Les performances économiques des élevages n'ont pas été suivies comme il aurait pu être souhaité. On comprend que la création et le suivi des élevages aient été privilégiés. Mais on se trouve en difficulté pour estimer le niveau de rentabilité des élevages du fait qu'on ne dispose pas de données ni avant ni après le montage des élevages. Un protocole de suivi économique a été mis au point par le CIRAD mais il a été perçu sur place comme trop complexe pour être applicable en pratique sur le terrain. La récolte des données zootechniques et économiques s'est avérée très difficile en raison notamment de la mauvaise tenue des cahiers d'élevage par les éleveurs (ces cahiers sont bien tenus par les stations) et du faible intérêt des éleveurs pour collaborer à ce suivi économique.

Si le projet ne dispose pas de résultats précis d'études économiques élaborées, il a déjà des éléments sur la rentabilité de certains éleveurs privés. Les élevages camerounais révèlent leur rentabilité potentielle par l'engouement qu'ils suscitent et par les données produites chez certains éleveurs. Les élevages gabonais semblent rentables quand ils sont bien gérés uniquement. Il est sans doute trop tôt pour se prononcer sur les élevages congolais.

Le DABAC a confirmé les conditions de rentabilité de l'aulacodiculture en Afrique Centrale :

- La rentabilité de l'aulacodiculture est réelle mais reste modérée ; c'est une activité qui apporte des compléments de revenus à l'éleveur mais ce n'est pas une activité très lucrative génératrice de profits importants.
- La rentabilité est la plus forte à proximité immédiate des marchés les plus porteurs, c'est-à-dire en milieu urbain et périurbain ; elle diminue avec l'éloignement des centres urbains pour devenir très faible voire nulle en zones de chasse ; une situation particulière est celle des zones rurales fortement peuplées où la rentabilité semble bonne bien que restant à évaluer.
- La rentabilité est la meilleure dans les élevages de taille moyenne ; les trop petits élevages ont du mal à amortir les infrastructures ; les grands élevages sont trop exigeants en main d'œuvre, quoique des contre-exemples semblent exister au Bénin ; l'essentiel des coûts et des recettes étant variables, proportionnels à l'effectif, un élevage moyen peut être rentable sans toutefois dégager de gros bénéfices ; un grand élevage ne fait que multiplier la marge par aulacode.
- La rentabilité de l'exploitation exige une bonne tenue générale de l'élevage, elle n'est donc possible que chez les bons éleveurs qui sont seuls capables d'obtenir des performances zootechniques élevées (mortalité globale inférieure à 10%, taux d'occupation supérieur à 80% en année de croisière, taux d'exploitation de 30%) et de maîtriser les coûts de production (frais d'alimentation inférieurs à 50% du prix de revient).
- Là où la main d'œuvre est chère, comme au Gabon, la rentabilité est possible surtout si l'exploitant effectue lui-même le travail (la récolte du fourrage est particulièrement exigeante en main d'œuvre) ; dans ces situations, un effectif d'une centaine d'animaux est un plafond qui laisse un temps suffisant pour mener une autre activité ; toujours dans ce

type de situation, l'aulacodiculture doit être considérée comme une activité complémentaire et non principale.

- **Performances de la diffusion de l'aulacodiculture**

- Production de géniteurs

Performances correctes dans les stations des trois composantes. Bonnes performances des éleveurs camerounais. Certaines stations comme celles du Congo se retrouvent avec des effectifs trop élevés d'animaux qui grèvent leur budget de fonctionnement et ralentissent la diffusion chez les éleveurs.

- Mise en place d'élevages privés

. Gabon : En dépit d'un taux d'abandon évalué à 2/3, il faut reconnaître (i) le caractère très innovant de l'entreprise et (ii) l'absence de tradition d'élevage dans le pays, ce qui donne d'autant plus de mérite à ceux des éleveurs qui, au quotidien, continuent de gérer leur entreprise avec succès.

. Cameroun : Le groupement d'éleveurs d'aulacodes du Cameroun, une association de loi 1990, est très dynamique et ses membres semblent capables de prendre en main leur avenir, tant pour la formation des nouveaux éleveurs, que pour la diffusion des géniteurs.

. Congo : La création d'élevages privés est encore balbutiante.

. Abandon des éleveurs :

Au Gabon, le taux d'échec est élevé. Au Congo, l'aulacodiculture est encore trop récente pour juger d'un taux d'échec rapporté. Au Cameroun, sur 152 éleveurs installés, on rapporte un nombre très faible d'abandons : seulement 9 éleveurs (6%), dont 6 encadrés par l'IRAD et 3 par le CERUT.

Une étude a été faite des causes d'abandon chez les éleveurs gabonais d'aulacodes. 18 des 60 cas d'abandon ont été étudiés (30% d'échantillonnage). Les résultats de l'enquête révèlent que les éleveurs d'aulacodes qui ont abandonné n'ont pas de tradition d'élevage, cette activité étant nouvelle et inhabituelle pour eux. Ils semblent rencontrer des difficultés à s'astreindre aux travaux réguliers qu'exige l'élevage intensif : alimentation, soins, entretien, etc. D'autant plus que le cycle de production de l'aulacode est relativement long et qu'il faut faire preuve d'assiduité. Le temps de travail nécessaire à la réussite est considéré comme une contrainte et 50% des éleveurs interrogés faisaient état d'une démotivation, bien que 77% d'entre eux trouvaient l'activité intéressante. Le défaut de suivi chez ces éleveurs se traduit par des mortalités importantes dues au manque d'hygiène (67% des cas d'abandon), une alimentation déficiente (44%), des attaques de rats, fourmis ou serpents (22%). Il se traduit aussi parfois par des vols répétés (17% des cas d'abandon).

- Perspectives révélées de développement de l'aulacodiculture

Après deux ans de DABAC, et plus encore depuis le démarrage en 1996 de l'aulacodiculture dans la sous-région, les animaux sont devenus très dociles

Parallèlement, des équipes de vulgarisation et d'encadrement ont été formées, elles sont jugées motivées et de qualité.

Le DABAC a permis de révéler que la diffusion en milieu rural est possible là où la densité de population humaine est élevée (cas de l'ouest du Cameroun). Il s'agit là d'une perspective nouvelle intéressante par rapport à l'élevage strictement périurbain.

Pour l'IRAD, institution officielle de recherche au Cameroun, l'aulacodiculture constituerait l'un de ses thèmes d'excellence.

- Formation

La formation des éleveurs a été globalement bien conduite et bien suivie par les éleveurs avec des sessions de formation dans les stations, le guide pratique du formateur, le manuel du stagiaire, et les différents documents de formation comme le manuel Agricongo. Des documents de formation de qualité ont été produits. Le kit de formation à l'aulacodiculture produit par le PREP représente un gros travail mais semble un peu complexe d'utilisation. L'ANEAC se sèvre progressivement du DABAC en assurant ses propres formations.

Les sessions de formation de 3 mois organisées au Congo étaient trop longues et donc décourageantes ou dissuasives pour les candidats éleveurs qui devaient suspendre leur activité principale pendant cette période prolongée.

De meilleures connections entre composantes auraient permis des économies d'efforts. Les supports de formation auraient gagné à être communs, certains opérateurs ayant des supports anciens, d'autres pas clairs, d'autres au contraire plus sophistiqués. Le matériel pédagogique aurait pu être avantageusement harmonisé. Le kit de formation à l'aulacodiculture du PREP au Congo n'était pas connu des autres composantes.

L'encadrement des éleveurs a été assuré variablement par les différents opérateurs, parfois bien parfois insuffisamment.

1.4. Impact actuel du projet

• Impact alimentaire

On se doit de considérer que l'impact alimentaire du DABAC reste très modeste si l'on considère les tonnages de viande produits. Toutefois, l'aulacode reste très fortement ancré dans les habitudes alimentaires locales, c'est une réalité indéniable. De surcroît, l'aulacode est un atout pour la sécurité alimentaire parce que, parmi toutes les productions à cycle court, il est celui qui concurrence le moins l'homme (en comparaison avec le porc et les volailles) du fait qu'il est capable de convertir la cellulose en protéines animales. L'impact potentiel de son élevage est bon.

• Impact économique

L'élevage d'aulacodes est une spéculation attractive innovante pour les entrepreneurs qui le considèrent comme une option complémentaire de diversification. Cette option n'est valable que dans les sites appropriés comme certaines métropoles type Yaoundé, ou dans certaines régions

rurales peuplées comme le pays Bamiléké. Du fait qu'il fait bien partie intégrante des cultures locales, l'aulacode jouit d'un marché porteur en termes de prix (l'une des viandes les plus chères) et de volume (perspectives commerciales très larges). L'évaluateur est d'avis que les partenaires (bailleur, autorités, opérateurs, acteurs, etc) ont eu raison de considérer l'aulacodiculture comme un itinéraire de développement intéressant, en dépit de certaines critiques formulées par quelques groupes d'opinion issus du monde de la conservation ou de celui des productions animales classiques.

Au Gabon, le lancement de l'aulacodiculture a connu un certain engouement au départ avec l'appui apporté par les projets d'appui successifs et l'attrait que représentait une activité nouvelle proposant un produit purement africain. Mais par la suite, toujours dans ce pays, les résultats zootechniques décevants et la faible rentabilité consécutive expliquent sans doute la diminution du nombre d'éleveurs en activité et des nouveaux candidats à se lancer dans cet élevage.

L'impact économique de ce volet est à considérer en termes de développement. La mise au point et l'installation de l'aulacodiculture dans le Bassin du Congo doit être clairement mise au crédit du projet DABAC dans la voie initiée par les projets PEPG et DGEG.

Une analyse plus fine de l'impact doit être faite en faisant bien la distinction entre les contextes urbain et périurbain d'un côté, et rural de l'autre. En milieu urbain et périurbain, on a vu la pertinence de cet élevage proche des pôles de commerce et de consommation. En milieu rural, on ne peut pas conclure globalement sur la pertinence de l'aulacodiculture sans entrer plus finement dans le contraste des situations locales. Il faut distinguer plusieurs types de situation. En zone forestière, le projet DABAC semble bien avoir confirmé que, loin du tissu urbain et du réseau routier, l'aulacodiculture n'est pas adaptée. En revanche, en zone de terroir agricole fortement transformé avec une forte densité humaine, on se trouve dans une situation intermédiaire entre le milieu périurbain et le milieu forestier : l'aulacodiculture semble avoir un bon potentiel dans une région comme le pays Bamiléké.

- **Impact environnemental**

L'impact environnemental de l'aulacodiculture doit être évalué en prenant de la distance par rapport au titre du projet. La motivation environnementale n'est pas exactement celle qui était prédite par l'étude de faisabilité du projet. Il avait été avancé que la production de gibier d'élevage se substituerait partiellement à celle de gibier chassé, ce qui n'est pas vraiment le cas.

Cependant, l'élevage d'aulacodes est clairement « écologiquement correct » :

- (i) pour la conservation de la biodiversité : il est toujours préférable d'élever une espèce indigène (autochtone) comme l'aulacode, que des espèces exotiques (allogènes) introduites ;
- (ii) pour la conservation des habitats naturels : l'élevage de l'aulacode n'est pas consommateur d'espace et n'encourage pas la déforestation contrairement à l'élevage bovin qui nécessite des pâturages et à l'élevage de porc et volailles qui impose la culture du maïs et/ou du manioc.

La production de petit gibier d'élevage doit pouvoir permettre de contribuer à satisfaire les besoins protéiques des villes. Les consommateurs peuvent trouver avec les aulacodes d'élevage

des produits plus complémentaires qu'alternatifs à la viande de chasse. En zone rurale, l'élevage d'aulacodes n'est pas motivant pour les chasseurs.

- **Impact scientifique**

La marge de progrès de l'aulacodiculture est considérable. Peu d'autres productions animales, voire aucune, ne peuvent prétendre multiplier leurs performances par 2 ou 3 comme l'aulacodiculture peut encore le faire. Et quelle autre production animale peut prétendre améliorer ses performances de manière conséquente sans faire concurrence directe à l'homme ? L'intérêt scientifique est là !

- **Impact réglementaire**

Les carences légales et réglementaires en matière d'élevage de gibier et plus généralement de filière viande de brousse, ont été mises en évidence au cours du projet. Globalement, tout ce qui concerne l'aulacode tombe sous la tutelle de l'administration en charge de la faune (les « Eaux et Forêts ») alors que les productions animales relèvent de l'administration en charge de l'élevage.

Des incohérences réglementaires majeures subsistent. Dans plusieurs pays, la viande d'aulacode d'élevage pourrait théoriquement être saisie par les autorités !

- Au Gabon : Il existe un vide juridique en matière d'élevage de gibier. Nouvelle Loi forestière n°016/01 du 31/12/01.
- Au Congo : Un nouveau texte de Loi est en cours qui prévoit formellement les ranching et le farming de gibier. Le séminaire « bushmeat » de 2003 à Brazzaville, sous tutelle du MEF, avait encouragé l'élevage de gibier.
- Au Cameroun : Loi de 1994 avec Décrets d'application en 1995.

1.5. Viabilité potentielle du projet

Pour l'évaluateur -mais ce n'est que son opinion- la viabilité du projet DABAC ne doit être jugée qu'en termes d'aulacodiculture. Ainsi, sa viabilité dépend étroitement (i) de la qualité des partenariats qu'il a mis en place, (ii) de l'impulsion qu'il a su donner à la filière et (iii) de la démonstration qu'il a su faire de la validité de l'aulacodiculture.

La viabilité est la meilleure là où les opérateurs locaux se sont appropriés l'aulacodiculture :

- C'est le cas au Cameroun où le PEAC est en place sur fonds propres du Gouvernement, où l'ANEAC a pris les choses en main, où l'IRAD s'est pris d'intérêt pour une recherche appliquée, où des ONG comme le CERUT et le CIPCRE ont décidé de s'impliquer.
- C'est aussi le cas vraisemblablement du Congo où AGRICONGO a pris le parti de s'engager dans la promotion de l'aulacodiculture .
- Au Gabon, on reste un peu dans l'expectative, selon que les autorités décident ou non de continuer à s'impliquer, sachant que les secteurs privés et associatifs n'ont pas encore montré leur volonté de s'engager réellement.

Globalement, l'accent doit clairement être mis sur les éleveurs privés, alors qu'actuellement il semble plutôt porté sur les stations. A noter que la période de sevrage des éleveurs est variable mais que la phase d'encadrement pré-sevrage est vraiment cruciale.

L'avenir potentiel de l'aulacodiculture est prometteur :

- La souche d'aulacode « Afrique centrale » (qu'on pourrait tout à fait appeler souche « DABAC ») est maintenant très bien adaptée à l'élevage, et c'est une excellente garantie de continuité.
- En matière d'aulacodiculture, le potentiel de développement du Bassin du Congo semble bien pouvoir dépasser celui du Golfe de Guinée dont la vitrine est le Bénin -pays précurseur- avec ses 200 éleveurs en activités.
- Quelques principes de base doivent absolument être respectés pour assurer l'avenir de l'aulacodiculture dans le Bassin du Congo :
 - . travailler à proximité des centres de consommation et dans une situation de faible concurrence avec la viande de chasse,
 - . éviter les situations en périphérie des aires protégées, toutes les expériences ayant échoué, notamment à la Lopé au Gabon et à Conkouati au Congo.
- L'efficacité des éleveurs est un gage de réussite : les éleveurs négligents ne peuvent pas dégager les revenus nécessaires à leur viabilité. C'est une évidence mais il faut la répéter car l'aulacodiculture ne pardonne pas le manque d'assiduité.
- Avec l'aulacodiculture, les débouchés ne posent pas de problème, contrairement à une majorité de spéculations agricoles qui rencontrent des problèmes sérieux de marché. Ainsi, les cultures de rente classiques sont confrontées :
 - . à des contraintes imposées de cours mondiaux imposés : café, cacao, coton, etc
 - . à des concurrences sévères de la part de l'aide alimentaire : les céréales.

2. SENSIBILISATION A L'ELEVAGE ET A LA GESTION DE LA FAUNE

2.1. Pertinence

- **Sensibilisation des populations à la gestion de la faune**

Le principe de la sensibilisation des populations à la gestion de la faune en général présente un intérêt sur le long terme pour permettre à la société d'évoluer dans ses mentalités et ses pratiques. Il s'agit là d'un véritable programme d'éducation environnementale, une discipline somme toute assez éloignée de l'aulacodiculture. La pertinence de ce type de programme ne peut être mise en doute. C'est l'association de ce volet au projet DABAC qui peut poser question. En effet, un projet finalement plutôt technique peut difficilement se diversifier autant en abordant des aspects d'éducation, d'autant plus que les moyens humains adaptés ne sont pas prévus et que la durée courte du projet (2,5 ans) colle mal avec l'impératif de long terme d'un programme de sensibilisation.

- **Sensibilisation des populations à l'élevage d'aulacodes**

La sensibilisation des populations à l'élevage d'aulacodes est évidemment cohérente dans le cadre du projet DABAC. La diffusion de l'aulacodiculture en secteur privé et la création de petits élevages d'aulacodes passe forcément par la vulgarisation et la formation. En revanche, il est beaucoup moins évident d'en attendre une amélioration de la gestion de la faune en général. Entre un développement réussi de l'élevage de l'aulacode et l'amélioration de la gestion de la faune, il y a un énorme changement d'échelle qui est peu crédible. Certes, on peut espérer que la production d'aulacodes d'élevage en quantité vienne prendre une place significative sur le marché de la viande de brousse braconnée des principaux centres urbains, mais le pas de temps n'est pas le même pour les 2 objectifs.

- **Pertinence du titre du projet**

L'évaluateur s'interroge sur la pertinence du titre du projet. Le projet aurait peut-être mieux convaincu avec un autre titre mieux approprié :

- il s'agirait, en fait, plus de « Développement d'Alternatives à la Lutte Antibraconnage en Afrique Centrale » que d'alternatives au braconnage ! La tendance actuelle est à la répression musclée de la chasse ; il est permis de se demander quel est l'impact de cette approche coercitive qui considère l'homme comme un adversaire de la nature ; l'intérêt de rechercher d'autres voix que la lutte anti-braconnage est de regarder l'homme comme un partenaire et non comme un ennemi.
- plus modestement, un simple titre de « développement de l'élevage d'aulacodes » aurait peut-être mieux collé à la réalité des opérations sur le terrain.

2.2. Efficience

- **Sensibilisation des populations à la gestion de la faune**

Ce volet prévoyait « des campagnes d'information dans les villages, même les plus reculés ». Pour conduire un tel programme de manière professionnelle, l'expertise requise doit être spécialisée en la matière. Ce type de campagne n'a pas été réalisé, assez clairement parce qu'il apparaissait difficile de demander à une petite équipe comme celle du projet DABAC (i) de prétendre rassembler une telle gamme de compétences et (ii) de démultiplier ses activités dans des domaines aussi divers.

Les 6 sensibilisations à la gestion de la faune qui étaient prévues n'ont pas été organisées en tant que telles et l'on doit admettre que l'objectif au sens strict n'est pas atteint. En revanche, on peut estimer que le projet DABAC a contribué à une meilleure connaissance des problèmes liés à la surexploitation de la faune, surtout grâce aux enquêtes qu'il a conduit sur la filière viande de brousse. Il a aussi aidé les responsables à mieux prendre conscience des questions relatives à la viande de brousse, avec une approche résolument positive et constructive, basée sur la recherche d'alternatives. Cette approche est intéressante car elle se démarque de la démarche classique de lutte anti-braconnage qui est strictement coercitive en s'appuyant sur la répression, l'exclusion, la délation, etc.

A noter que la composante Cameroun a répondu positivement et concrètement à plusieurs demandes de sensibilisation : lycées dans la Province du Sud, Parcs Nationaux du Dja et de Campo, Sanctuaire de gorilles de Mengame, Journées provinciales, émissions de radio, etc. Le MINEF au Cameroun a regretté que le DABAC n'ait pas réalisé les affiches qu'il souhaitait faire sur les espèces menacées du pays. La composante a aussi participé à l'atelier pour l'élaboration d'un Plan d'Actions national sur le Viande de Brousse tenu à Kribi en novembre 2003.

A noter également que la composante Congo a sensibilisé les ménages qui faisaient l'objet de l'enquête de consommation de viande de brousse (140 ménages à ce stade dans la région de Pointe-Noire). Cette même composante a aussi produit une intéressante bande dessinée sur ce sujet (DABAC, 2003).

- **Sensibilisation des populations à l'élevage d'aulacodes**

Un dossier de presse a été constitué à la coordination régionale pour rassembler les produits de communication qui se rapportent au projet DABAC. Liste non exhaustive :

- Composante coordination régionale :
 - Site internet du projet DABAC
 - Films techniques
- Composante Gabon :
 - Journées de l'éleveur à Owendo
 - Conférences diverses
 - Série d'articles dans le quotidien d'informations générales « L'Union Plus »
 - Dépliants de vulgarisation
- Composante Cameroun :
 - Salon international de l'industrie « PROMOTE » au palais des Congrès de Yaoundé en décembre 2002
 - Journal « La voix des aulacodes »

- Articles dans « La voix du paysan », « Mutations quotidien », « Cameroon tribune », « The farmer's voice », « Le Libéral »
- Emissions « Le monde paysan » à radio Siantou
- Pièce de théâtre montée par le CERUT
- Comices agricoles
- Composante Congo :
 - Journées portes ouvertes réservée aux marchands de viande de brousse de Brazzaville (marché de la Liberté et Grand marché).
 - Conférences au séminaire Bushmeat de Brazzaville en 2003, au Salon de l'Agriculture de Pointe-Noire d'octobre 2003.
 - Reportage à la chaîne DRTV
 - Articles dans l'hebdomadaire congolais « La semaine Africaine », dans le journal interne d'Agricongo « Agriinfo » et dans « Inf'obséco »
 - Communiqués de radio à radio Congo et radio Pointe-Noire

2.3. Efficacité

Les sensibilisations se sont essentiellement concentrées sur l'élevage d'aulacodes, pas ou peu sur les aspects de gestion durable de la faune en général. Il faut toutefois prendre en compte le décalage réel existant entre le titre du projet DABAC, qui évoque le braconnage, et le contenu du projet qui concerne l'élevage. Cet écart fausse l'appréciation qu'on peut faire de la sensibilisation des populations par le projet.

Les composantes Cameroun et Congo ont déployé des efforts notables de sensibilisation à l'aulacodiculture, sans doute plus que la composante Gabon, laquelle partait sur un terrain déjà anciennement sensibilisé, il est vrai ;

Le site internet DABAC est en principe intéressant, surtout si l'on considère le net engouement de la jeunesse citadine pour internet. Le CIRAD est à l'origine du site internet du projet DABAC, suite à une mission d'expertise spécialisée. On peut regretter que le site n'ait pas fait l'objet de (ré)actualisations.

2.4. Impact

L'impact de la sensibilisation à l'aulacodiculture est assez clairement reflété dans chaque composante respective par la réponse du « public » en termes d'installation d'éleveurs. On peut estimer que cet impact est :

- faible au Gabon
- faible au Congo
- bon au Cameroun, dépassant même les espérances.

L'impact de la sensibilisation à la gestion durable de la faune sauvage reste très difficile, voire impossible, à apprécier puisque cette activité a été très peu ou pas développée. On peut quand même considérer que la contribution de l'aulacodiculture à la satisfaction des besoins alimentaires des villes va dans le sens d'une politique de gestion durable de la faune tout en préservant les habitudes de consommation de la société et en soulageant la pression de chasse en brousse.

2.5.Viabilité

- Sensibilisation à la gestion de la faune

L'éducation environnementale relève en fait plus d'une démarche générale à long terme que d'une activité spécifique de type « projet » avec un début et une fin sur une durée courte de 30 mois. Ce qu'on pourrait attendre en la matière d'un projet comme DABAC, c'est simplement de stimuler la préoccupation environnementale du « public », mais pas d'instaurer un véritable changement de mentalité viable sur une longue durée au-delà de la génération qui a été sensibilisée. Il s'agit effectivement plus d'un processus qui doit être poursuivi, entretenu, accompagné, adapté au fur et à mesure, etc.

- Sensibilisation à l'élevage d'aulacodes

La meilleure sensibilisation dans ce domaine est celle de l'exemple, plus que de la vulgarisation via les différents media. C'est la réussite concrète d'un certain nombre d'éleveurs qui peut le mieux assurer la viabilité de la sensibilisation en matière de développement de l'élevage. On le voit au Cameroun où un effet d'entraînement est palpable au niveau des éleveurs privés.

3. PROJET EXPERIMENTAL DE PETITS ELEVAGES PRIVES DE VOLAILLES AU GABON

Cette activité ne concerne que la composante Gabon.

3.1. Pertinence

Ce volet prévoyait deux sous-volets :

- **L'analyse de la filière volaille au Gabon**

Il était prévu qu'une synthèse sur la promotion de la filière volaille soit réalisée par la composante Gabon pour favoriser le développement de ce type d'activité.

La précaution était bien sûr louable d'analyser la filière volaille avant de se lancer dans une entreprise de développement de l'aviculture.

- **L'implantation expérimentale de petits élevages privés de volaille**

- **Pertinence du concept**

La composante Gabon avait l'ambition d'expérimenter l'implantation de petits élevages d'espèces dites conventionnelles en « zone de chasse ». L'idée de promouvoir une source alternative de viande était intéressante et valait d'être explorée, car les populations de ces zones n'ont guère d'autre choix que de recourir à la viande de chasse pour subvenir à leur alimentation carnée, peu d'autres ressources étant disponibles sur place.

Compte tenu des expériences antérieures, il n'était pas envisageable de promouvoir l'élevage de gibier dans ces zones, car cette activité (i) n'aurait pas rencontré l'intérêt des chasseurs qui se procurent déjà la même viande à moindre coût, (ii) aurait eu à concurrencer la viande de chasse avec un rapport très défavorable de coûts de production.

Le choix des espèces conventionnelles à cycle court (volaille, porc) était donc attractif. Pour se rapprocher de la rapidité de production du gibier chassé, il fallait miser sur des espèces à cycle court. En effet, un chasseur part en forêt tous les 2 ou 3 jours pour chasser et relever ses pièges afin d'en tirer un bénéfice immédiat par la vente ou l'autoconsommation.

- **Pertinence de la méthode**

L'évaluateur a estimé que le système intensif proposé pour l'aviculture en zone forestière enclavée n'était pas du tout adapté parce qu'il est totalement dépendant de l'extérieur pour (i) la fourniture des poussins, (ii) l'approvisionnement en intrants et même pour l'aliment qui n'est pas le moindre. De surcroît, l'élevage intensif est exigeant en termes de main d'œuvre, de niveau technologique et d'expertise d'appui.

Le choix d'une méthode inadaptée pénalise indubitablement l'activité elle-même. Une évaluation trop succincte pourrait facilement condamner l'activité (l'aviculture) alors que c'est la méthode qui devrait l'être (l'élevage intensif).

De l'avis de l'évaluateur, il aurait peut-être mieux valu s'appuyer sur l'existant et travailler avec les volailles locales en améliorant les techniques traditionnelles (vaccins, protection des poussins). Une production moins intensive, avec moins de coûts entrera moins en compétition avec les cuisses de poulets importées. L'activité d'élevage de poulets est intéressante en tant qu'alternative au braconnage et il ne faut pas la condamner définitivement sur des difficultés commerciales.

- **Pertinence de l'objectif**

L'objectif d'alternative au braconnage était démesuré.

Certes, on l'a vu, l'idée est intéressante de développer l'aviculture en milieu rural. Mais les objectifs doivent être mesurés avec un peu plus de précaution, sous peine de pénaliser cette activité en la jugeant, de manière précipitée, définitivement inadaptée dans ces zones, avec des sentences à l'emporte-pièce du type : « ça ne marche pas ».

La justification de l'aviculture villageoise en zone rurale peut être plus simplement :

- de mettre en place une activité de développement rural dans une région difficile et enclavée,
- de contribuer à améliorer la sécurité alimentaire tout en réduisant un peu la dépendance alimentaire par rapport à l'importation de poulet congelé (sujette aux aléas de l'importation) & à la viande de brousse produite localement (sujette aux risques éventuels liés à une politique coercitive ou à une pénurie toujours possible).

L'objectif d'installer 20 élevages de volailles était lié à la recherche de financements complémentaires, ce qui faisait peser un lourd handicap dès le départ. Il est en effet très pénalisant de fixer un objectif sans prévoir les moyens de l'atteindre, tout au moins en faisant dépendre l'apport en moyens d'une recherche hypothétique de bailleurs en cours de projet.

3.2. Efficience

• **L'analyse de la filière volaille au Gabon**

Un rapport diagnostic complet de la filière a bien été réalisé par la composante (DABAC, 2004). Il n'y a pas eu d'atelier ou de séminaire de restitution et de discussion des résultats de ce diagnostic, ce qu'on peut peut-être regretter parce qu'il aurait éventuellement pu aider à mieux cerner les méthodes de travail, en particulier les systèmes d'élevage à promouvoir.

• **L'implantation expérimentale de petits élevages privés de volaille**

Les documents de projet (DTA et cadre logique) prévoyaient « l'implantation de 20 élevages de volailles en zone de chasse ». Il s'agissait de former et encadrer 20 éleveurs-chasseurs d'ici la fin du projet, de leur fournir du matériel pour la réalisation des structures et un premier fonds de roulement en intrants, les candidats fournissant la main d'œuvre et le bois pour la réalisation des constructions et assurant la conduite des élevages.

6 élevages seulement ont été montés. On peut déplorer que seulement 30% de l'objectif ait été atteint (6/20). Cependant, l'évaluateur est d'avis que l'évidence de l'échec prévisible justifiait de

ne pas engager plus de fonds dans cette voie. Mais surtout, il était prévu de rechercher les financements nécessaires auprès d'autres bailleurs à identifier ; comme ces fonds n'ont pu être levés, l'objectif n'a pas pu être atteint.

Techniquement, l'expérience a donné d'assez bons résultats avec des performances acceptables de production.

Economiquement, l'expérience a assez bien démarré en phase de production. Elle a ensuite tourné au fiasco commercial pour des raisons plus externes qu'internes puisque le coût de production du poulet frais sorti par les élevages expérimentaux était plus d'une fois et demi supérieur au prix de vente du poulet congelé importé (2500 CFA contre 1500 CFA).

3.3. Efficacité

• L'analyse de la filière volaille au Gabon

Le diagnostic de la filière volaille au Gabon (DABAC, mars 2004) a été fait dans la perspective bien affichée d'une expérimentation de poulets de chair en zone de chasse. On peut peut-être regretter que :

- la SMAG n'ait pas été mieux associée à cette étude, du fait de sa domination du marché avec notamment 2/3 des besoins en œufs et la quasi-totalité de la production locale de viande de volaille (moins de 5% de la consommation... constituée de pondeuses de réforme)
- l'on n'ait pas vraiment tiré les enseignements de cette étude en revoyant les méthodes de travail retenues pour ce volet : l'étude avait pourtant bien mis en évidence le problème du coût de production locale bien supérieur au coût d'importation (page 21 du rapport).

• L'implantation expérimentale de petits élevages privés de volaille

Les résultats sont globalement décevants, au point qu'on peut raisonnablement conclure à un échec. Toutefois des aspects divergents peuvent être considérés dans ce volet :

- Points positifs :

. La technologie de production n'a pas déçu : les performances obtenues dans élevages créés par le projet ont été honnêtes. La mortalité de 5% est acceptable dans les conditions locales.
. 5 des 6 éleveurs pilotes (chasseurs temporairement reconvertis à l'aviculture) ont effectivement suspendu leur activité cynégétique pendant le cycle d'élevage.

- Points négatifs :

. Il y a eu clairement, dès le départ, plusieurs défauts de conception/mise en oeuvre dans ce volet :

- . on savait avant de commencer que le coût de production était prohibitif
- . le système d'élevage intensif du Nord a été simplement plaqué ici en zone forestière
- . la quasi-totalité des intrants étaient importés

- . la commercialisation a été un fiasco :
 - . aucun des éleveurs n'a pu écouler sa production
 - . le coût de production était prohibitif :
 - . prix de revient de 1700 CFA/kg
 - . prix de vente de 2100 CFA/kg
 - . prix des cuisses de poulet congelées importées de 1000 CFA/kg
 - . sur 6 élevages installés, 1 seul fond de roulement attribué par le DABAC aurait été récupéré.

Toutefois, ce volet avait un caractère expérimental, il est important de le souligner à nouveau pour éviter de juger cette activité en termes strictement productivistes. L'expérience a été conduite et les résultats de l'expérience ont pu être tirés.

Enfin, il était prévu que le budget de ce volet devait trouver des sources de financement en dehors du DABAC. En l'absence de ces fonds, la dimension de l'expérience a été fortement contrainte.

3.4. Impact

- **L'analyse de la filière volaille au Gabon**

L'étude réalisée a été utile, elle a aidé le projet à conduire son expérience d'implantation d'élevages intensifs de volailles chez des chasseurs.

- **L'implantation expérimentale de petits élevages privés de volaille**

Toute expérience bien intentionnée, quel qu'en soit le résultat, doit être considérée positivement. Un résultat négatif n'est jamais inutile puisqu'il permet de mettre en évidence ce qu'il ne faut pas répéter.

- **Impact de l'aviculture en tant que production animale en milieu forestier :**

- . Le mode intensif d'aviculture forestière :

- . a relativement bien réussi au plan technique (zootechnie);
- . a échoué au plan économique pour des raisons essentiellement commerciales.

- . Le mode extensif d'aviculture forestière :

- . n'a pas fait l'objet d'une expérimentation par le projet, au plan de l'amélioration de l'aviculture villageoise ;
- . ne peut donc pas être évalué ici.

- **Impact de l'aviculture sur le braconnage :**

L'expérience conduite par DABAC auprès de chasseurs du Gabon avait pour but de mesurer l'impact d'une nouvelle activité génératrice de revenu sur leur activité de chasse.

- Impact local : On a vu que les éleveurs pilotes avaient cessé leur activité cynégétique pendant l'expérience, ce qui est certainement un résultat intéressant, mais au-delà duquel il reste toutefois difficile de se prononcer.
- Impact global : Globalement, on peut raisonnablement conclure que l'impact de cette expérience sur le braconnage est quasi-nul. Mais, honnêtement, on doit aussi se demander quelle autre activité aurait un impact global sur le braconnage. Autrement dit, la responsabilité de cette expérience doit être sérieusement relativisée du fait que l'objectif assigné était démesuré.

3.5. Viabilité

- **L'analyse de la filière volaille au Gabon**

Pour l'avenir, l'étude faite de la filière volaille reste intéressante pour les acteurs de la filière et pour de futurs entrepreneurs dans ce domaine. Elle peut aider d'autres projets en perspective à mieux orienter leurs choix et à mieux piloter leurs élevages.

- **L'implantation expérimentale de petits élevages privés de volaille**

L'avenir de l'aviculture de type industriel en zone forestière (en zone rurale) est douteux. Dans le meilleur des cas, sa viabilité reste entièrement à démontrer. En l'occurrence, la répétition de nouveaux cycles d'élevage semble avoir peu de chances de modifier les conclusions.

L'avenir de l'aviculture de type extensif en zone forestière, en revanche, est beaucoup plus ouvert. Il existe déjà une aviculture villageoise dont la production est encore très modeste, certes, mais réelle, avec des usages bien ancrés, notamment sociaux et culturels (cérémonies, cadeaux, dotes, etc). Les perspectives d'amélioration de cette aviculture villageoise sont réelles, bien que modestes, et sont déjà partiellement connues. En appliquant des recettes éprouvées par ailleurs, on doit pouvoir augmenter sensiblement les performances actuelles de production.

La substitution totale (remplacement d'une activité par une autre) de la chasse par l'élevage n'est sans doute pas souhaitable dans ces régions où la chasse est une activité très ancrée dans le mode de vie, la culture, la société (activité socialement valorisante, etc.). De surcroît, le développement réussi d'un élevage substitutif ne manquerait pas de se faire aux dépens des habitats naturels puisqu'il faudrait nourrir les animaux domestiques avec des aliments produits en lieu et place de la forêt.

Un commentaire additionnel sur l'évaluation comparative du poulet local avec le poulet importé. Cette comparaison n'est pas triviale parce que les deux produits ne sont pas les mêmes, en tout cas ils ne sont pas perçus localement comme identiques : il semble que beaucoup de Gabonais aient adopté l'habitude alimentaire de préférer le poulet importé congelé au poulet local frais, notamment parce qu'il est « prêt à consommer » et qu'il est plus tendre.

4. ETUDES DES MARCHES DE GIBIER DE LIBREVILLE ET YAOUNDE

L'objectif a évolué, selon les souhaits du bailleur et les moyens disponibles, vers la mise en place d'un observatoire « viande de brousse ». Une phase de diagnostic doit permettre l'identification d'indicateurs fiables permettant, par un monitoring léger, de suivre l'évolution des marchés sur les centres urbains. Selon les moyens disponibles un nombre variable de villes pourrait être observé. Dans le cadre du DABAC, le nouvel objectif pour ce volet est de mettre au point -et de tester- l'observatoire dans trois villes importantes : Yaoundé, Libreville et Pointe Noire.

La phase de diagnostic comprend l'identification des points de vente (marchés, restaurants) et leur évaluation quantitative et qualitative ainsi que des enquêtes réalisées auprès des consommateurs. 500 ménages et une cinquantaine de restaurants par capitales doivent être enquêtés. L'identification des points de vente et des enquêtes sur les principaux marchés doivent être mises en place.

4.1. Pertinence

La meilleure connaissance des filières et des modes de fonctionnement des marchés doit pouvoir aider les autorités à définir des politiques plus ciblées permettant de mieux gérer la ressource faunique. Pour plusieurs raisons, ce volet était légitimement associé au développement de l'aulacodiculture entrepris par le projet DABAC.

Cette activité fait opportunément le lien entre environnement, élevage et ville. Elle intègre les sciences sociales et biologiques. Dans chaque pays elle associe le Ministère en charge de l'élevage avec celui en charge de l'environnement.

Par leur pertinence avérée, ces études de la filière et des marchés de viande de brousse dépassent largement le cadre du DABAC, et même de l'Afrique, tant les débats sur le sujet sont animés dans les pays du Nord. Cette étude doit produire des faits clairs pour que l'analyse ne se réduise plus à l'émotionnel, mais qu'elle reste factuelle. En effet, il faut savoir que certaines ONGs du Nord cherchent à s'emparer de ce créneau, et en prennent le chemin, parce qu'elles y trouvent un fonds de commerce à la fois politique et financier. Sous un habillage de bonne foi, leur discours se fait volontairement alarmiste pour rallier les suffrages et attirer les financements. Leur discours se concentre aussi exclusivement sur la faune pour tenter de minimiser la dimension sociale de l'enjeu.

4.2. Efficience

Ce volet était prévu seulement pour les composantes Gabon et Cameroun. Toutefois, la composante Congo a expressément demandé de se joindre également à ce volet : elle en a obtenu le feu vert en Comité Trinational de Suivi.

Ce volet a bénéficié d'une mission d'appui de R. Pocard-Chapuis (CIRAD-EMVT), début avril 2003, afin de mettre en place une méthodologie commune pour les trois composantes.

- Composante Gabon

Etat des travaux :

- L'enquête consommateurs a terminé sa phase de terrain et a commencé sa phase d'analyse.
- L'enquête restaurants a été effectuée mais son exploitation s'avère difficile à cause de la mauvaise qualité des données en raison du manque de collaboration des restaurateurs.
- L'enquête marchés s'est limitée au marché de Lalala à Libreville et est encore en phase de recueil de données.

- Composante Cameroun

Etat des travaux :

- Inventaire des points de vente : 1,5 mois d'enquête (mars-avril 2003). Travail terminé. Rapport diffusé.
- Suivi des marchés : la moitié des 15 marchés de Yaoundé ; le travail est en cours.
- Enquête de consommation des ménages : 500 ménages de Yaoundé ; la collecte des données est terminée, l'analyse et la valorisation restent à faire.
- Enquête restaurants : commencée en janvier 2004, 1,5 mois d'enquête sur un échantillon de 80 restaurants à Yaoundé ; le travail est terminé.
-

- Composante Congo

Dans un sens on pourrait estimer que l'efficacité de ce volet particulier, au Congo, est bonne si l'on considère que le volet n'était pas prévu au Congo. Mais dans un autre, il faut reconnaître que les enquêtes n'ont pas bénéficié d'une grande attention, un peu comme si elles étaient d'une importance mineure, et qu'elles sont loin d'avoir abouti.

Etat des travaux :

- Inventaire des points de vente de viande de brousse à Pointe Noire
- Etude sur les volumes de viande de brousse : un mois de collecte de données sur deux marchés de Pointe Noire (central et Liberté)
- Deux enquêtes de consommation de viande de brousse, l'une dans les ménages (135 questionnaires complétés), l'autre dans les restaurants (19 questionnaires complétés).

- Enquête socio-économique

Un protocole d'enquête socio-économique (enquête de rentabilité) a été mis au point par le CIRAD. Il a été globalement perçu comme trop compliqué d'utilisation avec un nombre trop abondant de questions. Le projet PEAC le considère inadéquat au contexte camerounais.

Un protocole « allégé » est en cours de mise en place, sur la base de l'initiative d'un éleveur privé.

4.3. Efficacité

- Composante Gabon

L'indicateur de réussite en l'occurrence était la quantification, à mi-parcours du projet, des volumes commercialisés disponibles sur le marché de Libreville. Cette quantification est effectivement en cours mais pas encore disponible. L'analyse des données reste encore largement à faire.

- Composante Cameroun

L'indicateur de réussite en l'occurrence était la quantification, en fin de projet, des volumes commercialisés disponibles sur le marché de Yaoundé. Cette quantification est également en cours et en bonne voie. Toutefois, l'analyse des données n'est pas encore effectuée. Un travail important reste donc à faire.

Le recensement des sites de commercialisation de viande de gibier à Yaoundé a fait l'objet d'un excellent rapport (Edderaï & Dame, 2003).

Les autres enquêtes (suivi des marchés & enquête de consommation des ménages) doivent maintenant être exploitées, la phase de collecte des données doit être arrêtée et celle de traitement des données doit aboutir.

La composante Cameroun regrette un manque d'appui technique dans ce domaine :

- La mission d'appui de R. Pocard-Chapuis (CIRAD-EMVT) est intervenue du 31 mars au 15 avril 2003, soit un an après le début du projet (les fiches d'enquête qu'il a élaborées sont parvenues DABAC Cameroun fin mai 2003), ce qui a contribué à retarder le volet enquête de la composante.
- Pas d'appui depuis la mission évoquée.

- Composante Congo

Le volet a subi un retard important. Les fonds disponibles ne seraient que difficilement mis à disposition des enquêteurs. Les enquêtes en cours progressent lentement, ce qui risque de pénaliser leur qualité si le délai se prolonge trop longtemps.

Pour cette composante, on gagnerait à opter pour des protocoles d'enquêtes plus réalistes et moins ambitieux :

- Enquêtes recentrées sur Pointe Noire seulement, quitte à abandonner le volet Brazzaville, notamment parce que ce type d'enquête y a déjà été effectué par WCS (Malonga, 1995 ; Malonga, 1996)
- Echantillon plus réduit pour l'enquête de consommation des ménages (200 au lieu de 500)

- Problèmes de collaboration entre composantes

Manque de collaboration entre les composantes : des protocoles différents ont été utilisés dans les 3 composantes, d'où une perte d'efficacité regrettable au niveau du programme régional.

- Problèmes de collaboration avec les autres acteurs concernés

Manque de relation avec les autres acteurs impliqués dans ce genre d'étude : d'autres enquêtes similaires ont été menées sur le même sujet dans les mêmes sites mais par d'autres acteurs ; il semble que ces acteurs extérieurs aient fait preuve d'une certaine obstruction sur leurs travaux ; l'absence de contacts entre le projet et ces acteurs est regrettable car une synergie aurait permis d'économiser des moyens, de perfectionner les protocoles et les résultats, de collaborer avec une moindre pression d'enquête sur les personnes enquêtées, etc.

Un certain nombre de dysfonctionnements malheureux ont été relevés :

- Au Gabon : le projet DABAC n'a jamais pu obtenir les résultats (même partiels) de l'enquête conduite par WCS sur la viande de brousse à Libreville.
- Au Congo : deux rapports d'une étude similaire menée par le WCS à Brazzaville (Malonga, 1995 ; Malonga, 1996) ont été facilement obtenus par l'évaluateur lors de sa visite au Congo, sans que la composante n'en ait jamais entendu parler auparavant. En effet, une importante étude de marché avait été réalisée à Libreville par le WCS en 2001 (traitement en cours) et aucun échange de données ou de rapport n'a été effectué.
- Au Cameroun : le WWF n'a pas voulu mettre à disposition du DABAC Cameroun les résultats de son étude sur la viande de brousse à Yaoundé.

4.4. Impact

L'impact des enquêtes sur la filière viande de brousse reste modeste, et il le restera, tant que ces enquêtes n'auront pas été 1. finalisées, 2. analysées et 3. valorisées.

La portée de ces enquêtes est double :

- elle concerne le développement de l'élevage d'aulacodes en améliorant toutes les connaissances marketing du produit « viande d'aulacode »
- elle dépasse le sujet de l'élevage d'aulacode puisqu'elles apportent un éclairage nouveau et large sur tout le secteur informel de la viande de brousse.

La valorisation est un point clé. L'intérêt de ces enquêtes est que leurs résultats soient connus et exploités. Il faut donc absolument faire l'effort de porter les résultats d'enquête à la connaissance des publics intéressés. Les comptes-rendus habituels du projet ne sont pas un bon outil pour cela, il faut utiliser d'autres véhicules : sites internet, publications dans des revues et des ouvrages, conférences, etc.

L'enquête sur le recensement des points de vente de viande de brousse à Yaoundé a été bien valorisée :

- version électronique sur le site web de la *Bushmeat Crisis Task Force*,
- proposition de publication dans une revue anglo-saxonne, malheureusement rejetée à ce jour.

Mais d'autres publications doivent être envisagées dans des revues en français, mais aussi en anglais, en collaboration avec les partenaires africains.

4.5. Viabilité

Une enquête ponctuelle n'a pas vocation à perdurer en soi. Cependant, on peut parler de viabilité pour une enquête ponctuelle à plusieurs titres :

- Une enquête « viande de brousse » conduite à l'instant T_n conserve une grande importance pour l'enquête suivante qui sera conduite à l'instant T_{n+1} parce que l'enquête précédente permettra de mesurer un écart, une tendance, etc. mais pour cela, il est bien évident que l'enquête T_n soit impérativement publiée pour être accessible aux enquêteurs T_{n+1} .
- Une enquête « viande de brousse » réussie [c'est-à-dire finalisée sur le terrain, qualitative (représentative, fine, pertinente, etc), analysée, discutée, valorisée, capitalisée] est en elle-même utile pour l'avenir parce qu'elle contribue énormément, même à l'instant de sa réalisation, d'élaborer des projections vers les perspectives d'avenir. C'est donc un outil important pour essayer de savoir où l'on va, spécialement quand on se lance dans une spéculation innovante.

5. RECHERCHES APPLIQUEES SUR L'AULACODE

5.1 Pertinence

Une recherche d'accompagnement était nécessaire pour épauler le développement d'une activité innovante et « débutante » comme l'aulacodiculture en Afrique centrale.

Plusieurs difficultés étaient connues dès avant le démarrage du projet. Il était donc logique de prévoir que la recherche vienne épauler le projet pour surmonter ces difficultés, notamment :

- L'aulacode n'est pas une espèce très facile à élever parce que le mode d'élevage retenu jusqu'à présent est très intensif, et que tout élevage intensif est exigeant que ce soit en main d'œuvre, en niveau d'expertise, etc.
- Dans cette région d'Afrique, les peuples forestiers n'ont pas de tradition d'élevage, ce qui implique une phase d'apprentissage préalable, puis un processus long de formation continue, sans compter un encadrement technico-économique.

5.2 Efficacité

Globalement, le volet « recherche » a été quelque peu délaissé au profit du volet « installation et suivi d'éleveurs d'aulacodes ». Mais la priorité qui a été donnée à la vulgarisation n'est pas contestable dans ce type de projet, même si c'est aux dépens de la recherche. Les opérateurs du projet ont certainement bien fait de consacrer le plus d'efforts à la production de géniteurs et à la diffusion chez les éleveurs.

On peut quand même regretter que le volet recherche n'ait pas fait l'objet de plus d'attention, surtout avec un maître d'œuvre comme le CIRAD qui est lui-même un organisme de recherche appliquée au développement.

Une mission de programmation scientifique (Faye, 2002) a été effectuée en novembre 2002 par un chercheur de haut niveau du CIRAD. Même si elle est arrivée un peu tardivement dans le cours du projet, cette mission a tracé un cadre de travail clair qui a conservé toute sa pertinence au fil du projet. Cette mission a identifié des études spécifiques à conduire et a proposé des appuis scientifiques en conséquence :

- Génétique quantitative

La mission d'appui en génétique des populations (J.P. Poivey du CIRAD) a bien été effectuée mais n'a pas produit de rapport à ce jour. Un indice génétique a été intégré dans le programme SAULA. Aucune suite n'a été donnée au niveau du projet en matière de génétique.

- Suivi économique des élevages

La mission d'appui en économie de l'élevage (R. Pocard-Chapuis du CIRAD) a été faite avec un rapport très élaboré, peut-être trop élaboré pour les bénéficiaires du rapport (les opérateurs de terrain) qui ont éprouvé des difficultés pour mettre en œuvre les recommandations.

- **Enquête viande de brousse**

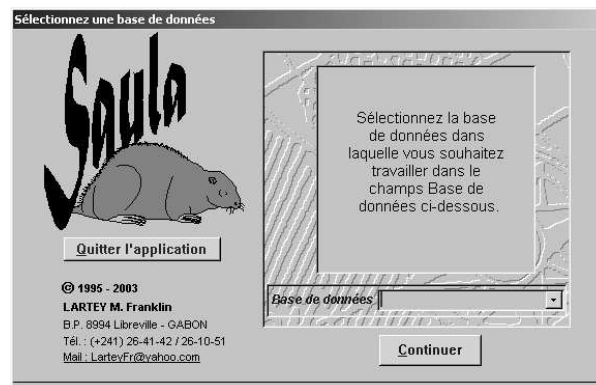
La mission d'appui en économie de l'élevage (R. Pocard-Chapuis) a aussi traité le sujet des enquêtes sur la filière viande de brousse. Des recommandations assez sophistiquées ont été faites dans le rapport et, en outre, des bases de données ont aussi été conçues au siège du CIRAD (D. Chavernac & D. Cornelis).

- **Valorisation des données existantes**

La valorisation des données semble avoir posé problème dès le début, elle a été relevée comme tel lors de la mission Faye 2002 et elle continue d'être problématique au stade de l'évaluation. Il n'est donc pas étonnant qu'elle ne soit pas satisfaisante à ce jour. Toutefois, il reste quelques mois et des reliquats de financements qui doivent permettre de tirer les bénéfices de l'investissement consenti.

- **Compléter l'outil de suivi SAULA**

Une mission d'appui a été conduite sur l'outil de gestion des cheptel (X. Juanès du CIRAD). Cette mission a proposé des solutions informatiques pour améliorer le logiciel SAULA créé par Franklin Lartey en 1995.



- **Suivi d'élevage et formation de formateurs**

Ce thème a fait l'objet de nombreuses réflexions au sein du projet DABAC mais n'a pas bénéficié d'un appui scientifique spécifique.

- **Test organoleptique et qualité de la viande**

Une mission d'appui sur la qualité de la viande et qualités organoleptiques avait été envisagée par la mission Faye 2002 mais n'a pas été effectuée.

- **Site web**

Une mission d'appui a été effectuée pour la revalorisation du site web (S. Pesseat du CIRAD).

- **Elevages conventionnels en zone de chasse : étude de marché**

Une étude intéressante a été réalisée par deux étudiants de l'USTM (S. Fabre Anguillet & M. Ngou Ngoua) sur la filière volaille au Gabon. Comme annoncé dans le titre, il s'agit plus d'un

diagnostic de la filière que d'une étude de marché qui, elle, se révélait effectivement nécessaire pour valider les choix du projet.

- **Appui en alimentation animale**

Un appui en alimentation animale avait été suggéré par la programmation scientifique CIRAD mais n'a pas eu lieu.

- **Appui sur la formation**

Le PREP et le PAIPOD au Congo ont travaillé sur la formation de formateurs en aulacodiculture et ont produit un manuel de formation de formateurs.

Un appui en formation avait été suggéré par la programmation scientifique CIRAD mais n'a pas eu lieu.

5.3. Efficience

- **Génétique quantitative**

La génétique n'a pas fait l'objet de travaux notables jusqu'à présent.

- **Suivi économique des élevages**

Des tentatives assidues et louables de suivi économique des élevages ont été faites mais n'ont guère abouti à ce jour pour les raisons justifiées qui ont déjà été exposées plus haut. Ces tentatives laissent quand même un sentiment de frustration dans ce domaine particulier parce que la rentabilité de l'aulacodiculture est souvent remise en question par les non-spécialistes.

- **Enquête viande de brousse**

La filière « viande de brousse » a été réellement et intelligemment explorée en zone urbaine (pas en zone rurale). Maintenant, on attend impatiemment le traitement de l'impressionnante somme des données récoltées !

- **Valorisation des données existantes**

Une somme importante et qualitative d'informations zootechniques, économiques et commerciales a été recueillie par le projet DABAC. Il s'agit là d'un beau résultat qui mérite d'être valorisé à la hauteur des efforts consentis. Cette valorisation laisse encore à désirer mais on peut facilement comprendre qu'elle soit réservée à la phase finale du projet.

- **Compléter l'outil de suivi SAULA**

SAULA est un bel outil de travail qui a été mis au point par le projet DABAC, fruit des efforts conjoints de plusieurs partenaires et validé en situation à Owendo. L'outil est bien en place et, maintenant, doit logiquement être exploité et capitalisé pour en tirer le meilleur bénéfice dans l'intérêt, non seulement des partenaires DABAC, mais aussi de la communauté internationale.

- **Suivi d'élevage et formation de formateurs**

Ce thème a fait l'objet de nombreuses réflexions au sein du projet DABAC mais a bénéficié d'un appui scientifique un peu décevant de la part des parties impliquées, notamment du CIRAD pourtant bien armé en la matière.

- **Test organoleptique et qualité de la viande**

Une mission d'appui sur la qualité de la viande et qualités organoleptiques avait été envisagée par la mission Faye 2002 mais n'a pas été effectuée. On peut comprendre toutefois que, malgré la pertinence du sujet, cette mission soit passée après d'autres missions plus prioritaires.

- **Site web**

Une excellente mission d'appui a été effectuée pour la revalorisation du site web (S. Pesseat du CIRAD). Mais aucune suite n'ayant été donnée, le site est malheureusement resté en l'état.

- **Elevages conventionnels en zone de chasse : étude de marché**

L'étude sur la filière volaille au Gabon a été utile pour le projet et demeure intéressante pour la filière volailles au Gabon. On peut regretter que l'étude de marché spécifique à la zone forestière n'ait pas été conduite de manière détaillée pour éviter les écueils que les élevages pilotes n'ont pas manqué de rencontrer.

- **Appui en alimentation animale**

Les questions importantes qui demeurent en matière d'alimentation ont été abordées mais de manière insuffisante : diversification insuffisante de la ration alimentaire, difficulté d'approvisionnement en compléments alimentaires, trop grande dépendance en intrants extérieurs à l'exploitation, pénibilité de la récolte en fourrage, gaspillage de la ration, etc.

- **Appui au volet recherche**

Les agents du projet DABAC ont ressenti un certain sentiment d'isolement scientifique. Les missions d'appui du CIRAD ont marqué le projet DABAC par l'importance de leur apport mais elles n'ont pas été suivies d'une animation scientifique en rapport avec les attentes suscitées. En outre, les recommandations produites par les missions d'appui scientifique étaient souvent perçues localement comme trop complexes et pas suffisamment à portée des partenaires locaux.

5.3 Impact

L'impact du volet recherche DABAC est difficile à évaluer aujourd'hui parce que ce type de recherche peut difficilement aboutir en seulement 2 ans (entre le début du projet et la période de l'évaluation). Cet impact pourra être mesuré plus précisément lorsque la valorisation des travaux aura été effective. On comprend très bien que cette valorisation ne puisse être réellement effective qu'une fois les travaux faits et l'on pense ici en particulier à la valorisation : la capitalisation et la diffusion des résultats sont donc attendues avec impatience.

L'objectif fixé d'une meilleure connaissance zootechnique et économique de l'aulacodiculture a été largement, bien que partiellement, atteint. L'indicateur de réussite était « des performances zootechniques améliorées ». On peut estimer que cet indicateur est à la fois pertinent, estimable (dans le sens de possible à évaluer) et positif (dans le sens de la réussite). Grâce à la contribution du projet DABAC, l'élevage d'aulacodes est de mieux en mieux maîtrisé et, surtout, la souche d'aulacodes élevée est de plus en plus performante, avec cette restriction importante que ces performances ne s'expriment que lorsque les conditions d'élevage sont maîtrisées.

La somme très importante des travaux menés et des données collectées engendre forcément un sentiment d'impatience, mais donne à penser que ce projet-pilote valait la peine d'être entrepris : on attend que l'essai soit transformé !

L'aulacodiculture dans le Bassin du Congo est en phase d'expérimentation et ne peut être jugée sur le seul critère d'un unique projet-pilote qu'est le DABAC. Les premiers résultats de la recherche sont prometteurs. Comme on l'a vu, ils ne répondent pas à toutes les questions. Mais ils révèlent des marges de progrès considérables qui entretiennent l'intérêt pour cet élevage et qui présagent de nouveaux développements dans l'avenir.

5.4 Viabilité

La viabilité du volet recherche du projet DABAC est largement fonction de la valorisation et de la capitalisation des résultats obtenus au cours du projet... en intégrant aussi ceux des projets antérieurs.

Encore une fois (on n'y reviendra plus !), la valorisation traduira mieux que tous les discours et tous les rapports, (i) la réalité des acquis et (ii) la perspective des potentialités.

Quelques voies d'avenir se dessinent déjà pour la recherche future en aulacodiculture :

- la marge de progrès zootechnique est considérable : biologiquement, la productivité doit pouvoir atteindre (et même dépasser ?) 30 aulacodeaux sevrés par mère et par an (!), soit 3 fois les performances actuelles !!
- le mode quasi-unique d'élevage de l'aulacode pratiqué actuellement doit pouvoir être extensifié en diminuant la pénibilité du travail et le prix de revient, tout en augmentant la rentabilité.
- le mode de recherche actuel est confiné aux stations alors que des recherches sont réalisables chez les éleveurs en milieu réel : en faisant l'économie de certaines stations, on peut développer un partenariat en recherche avec certains éleveurs.

Le système d'élevage appliqué en stations et chez les éleveurs reste encore assez rigide, alors qu'il ne devrait pas rester un modèle figé :

- des améliorations sont envisageables sur les aspects de conduite d'élevage, d'infrastructures, d'alimentation, de pénibilité du travail, etc.
- des contraintes importantes demeurent et pourraient faire l'objet de travaux de recherche, notamment :
 - . les moyens d'identification individuelle sont déficients (les boucles actuellement utilisées tombent facilement),

- . la conduite de la reproduction n'est pas satisfaisante (1 mâle par cage, reproduction contrôlée peu productive, etc),
- . la pénibilité du travail est trop élevée : récolte de fourrage, nettoyage des parcs, suivi quotidien, etc.

La perspective la plus intéressante en matière de recherche est la poursuite de cette voie franchement innovante de domestication de l'aulacode. Nous sommes en présence d'un fait historique qui n'était pas arrivé depuis plusieurs millénaires : la domestication réussie d'une nouvelle espèce animale sauvage. La souche élevée d'aulacodes se révèle de mieux en mieux adaptée à l'élevage et de plus en plus performante. La progression des résultats obtenus en 20 ans avec cette espèce rivalise largement avec l'amélioration zootechique des espèces classiques au cours des siècles passés.

Un autre sujet d'intérêt aujourd'hui est la santé publique. La faiblesse de la recherche sur le sujet est largement ressentie dans la région quand on évoque la viande de brousse. Le virus Ebola est le catalyseur de ce souci au niveau médiatique. Mais bien d'autres questions sont posées, comme la transmission parasitaire ou la contamination bactérienne. De fait, les viandes sauvages ne bénéficient pas d'une inspection sanitaire comme les viandes domestiques.

6. MISE EN ŒUVRE DU PROJET

6.1. Bailleur

En finançant le projet DABAC, le donateur s'est intéressé aux enjeux de conservation de la biodiversité, aux questions de développement en région forestière et au problème de la sécurité alimentaire dans le Bassin du Congo. Il s'est montré à l'écoute des préoccupations en la matière de 3 pays mitoyens, le Gabon, le Congo et le Cameroun.

Au cours du projet DABAC, le bailleur a effectué deux missions de monitoring du projet, l'une au Gabon en 2003, l'autre au Congo en 2004.

Le conseiller de la Délégation de l'Union Européenne à Libreville, en charge du projet DABAC, a suivi de près l'administration du projet et participé activement aux CTS.

Plusieurs partenaires ont fait état d'une certaine pesanteur dans les procédures administratives imposées par le bailleur.

6.2. Bénéficiaires

Les 3 Etats bénéficiaires ont montré leur souci de résoudre les problèmes posés et ont contribué, avec l'Union Européenne, à trouver et mettre en œuvre des solutions concrètes. Tout au long de la mission d'évaluation, la préoccupation de la sécurité alimentaire a constamment été évoquée par les autorités des Etats bénéficiaires : la région dépend pour une part majeure des produits d'origine animale importés. Le projet DABAC est considéré par certains comme porteur d'une idée nouvelle qu'il faudrait développer et pérenniser, par d'autres il est regardé comme un projet d'importance limitée.

Au Cameroun, le Gouvernement s'est impliqué de manière très concrète dans le développement de l'aulacodiculture avec son programme PEAC conduit par le Dr Philippe Engamba avec un budget propre du MINEPIA (20 M CFA par an).

Dans un pays comme le Congo, la Stratégie de relance de la Politique agricole (2004-2013) établit que 2600 éleveurs de gibier devraient produire de la viande de gibier pour satisfaire les besoins de consommation de viande du pays et soulager la pression sur la faune sauvage nationale. Il s'agit du document de stratégie agricole du Ministère de l'Elevage, de la Pêche et de la Promotion de la Femme.

Globalement, dans chacun des 3 pays, les autorités distinctes en charge respectivement de la faune sauvage d'une part et de l'élevage d'autre part, ont exercé leurs fonctions de tutelle du projet en nommant un fonctionnaire responsable « point focal » du projet et en participant activement aux CNS et aux CTS.

La viabilité du projet après sa clôture dépendra beaucoup de l'implication des tutelles ministérielles, plus encore au Gabon et au Congo qu'au Cameroun où les éleveurs ont déjà acquis une certaine maturité en créant leur propre groupement de producteurs, en assurant des formations d'éleveurs et en diffusant leurs géniteurs.

6.3. Maître d'œuvre

Le maître d'ouvrage du projet DABAC, l'Ordonnateur Régional du FED, a confié la maîtrise d'œuvre du projet au CIRAD qui est donc titulaire du marché. Le CIRAD possède une longue expérience dans les pays tropicaux d'Afrique, pas seulement en matière de recherche qui est son mandat principal, mais aussi en matière de développement. Au sein du CIRAD, le département EMVT avait moins travaillé dans le Bassin du Congo que d'autres départements, comme FORET qui a une expérience ancienne dans la région, sans doute parce que la vocation de cette région est plus tournée vers la foresterie que vers l'élevage. Néanmoins, l'EMVT a hérité ces dernières années d'une expertise spécialisée en matière d'aulacodiculture et devenait de ce fait tout à fait approprié pour mettre en œuvre le DABAC.



Les deux assistants techniques prévus ont bien rempli leur rôle. La production de rapports d'activités a bien respecté les exigences qui étaient d'ailleurs très grandes, peut-être même excessives. En effet, la forte production de rapports du projet DABAC s'est peut être faite au détriment des activités de terrain car elle a nécessité beaucoup de travail. Il y a probablement eu une certaine « perte en charge » du fait que certains des rapports suivants pouvaient faire double emploi :

- rapports d'activité nationaux
- rapports des CNS
- rapports des CTS
- rapports annuels au bailleur
- rapports mensuels à l'opérateur
- etc.

Dans ce registre, on peut se demander si une part du travail consacré aux comptes-rendus d'activité n'aurait pas pu être utilisée plus utilement à la publication d'articles dont la communauté internationale aurait bénéficié, ce qui n'est pas le cas avec des rapports d'activité qui lui sont généralement inaccessibles.

Globalement, les missions d'appui prévues de la part du maître d'œuvre ont été effectuées. Elles sont toutefois intervenues dans une séquence décalée qui a quelque peu pénalisé la marche du projet du fait que certains volets les attendaient pour démarrer et que les conclusions, déterminantes, étaient rendues dans une phase déjà avancée du projet. L'appui du siège qui était prévu a fait l'objet de commentaires de la part des opérateurs, non pas sur la qualité des prestations, mais sur un certain manque de réactivité.

Au moment de l'évaluation, il resterait un peu plus de 12 000 Euros en honoraires de missions à mobiliser sur le contrat d'assistance technique CIRAD, ce qui représenterait un peu plus d'un mois de mission sur site. S'il est effectivement décidé de convertir ce reliquat de mission sur site en expertise sans déplacement, comme c'est recommandé pour terminer la valorisation des travaux, cette période d'expertise devrait logiquement être étendue au prorata du solde disponible.

6.3. Opérateurs

Les Comités Nationaux de Suivi (CNS) se sont réunis normalement dans les 3 pays, et ont produit les CR de leurs réunions.

- **Composante Gabon**

La mise en œuvre de la composante Gabon reste encore très dépendante du projet DABAC. Le GIE « Elevages sans frontières » est théoriquement chargé de la gestion de la station d'Owendo mais reste tout de même très fortement (trop ?) assisté par le projet au plan financier (20 M CFA de subvention par an) et au plan encadrement (2 cadres du Ministère de l'Agriculture mis à disposition de la composante).

- **Composante Congo**

La mise en œuvre de la composante Congo a été déléguée à la société Agricongo qui a fait preuve de beaucoup d'intérêt pour ce projet. Cette société s'est surtout attachée à mettre sur pied les deux stations (Pointe-Noire et Brazzaville) avec de bons résultats qui lui permettent de les afficher en véritables « vitrines » de son savoir-faire. Elle semble avoir accordé moins de soins à la diffusion de l'aulacodiculture en secteur privé, peut-être pour conforter d'abord son savoir-faire en stations avant de se lancer dans la vulgarisation.

La mise en œuvre de la composante Congo a connu quelques dysfonctionnements au niveau du siège Agricongo à Brazzaville, notamment (pour citer ce qui a été confié à la mission d'évaluation) :

- communication insuffisante avec la coordination régionale à Libreville (faible réactivité aux sollicitations)
- lenteur des requêtes de fonds auprès de la coordination régionale malgré la disponibilité de ceux-ci
- personnel des stations faiblement responsabilisé
- difficulté du suivi financier, notamment due à la mise au pot commun Agricongo
- faible disponibilité du siège Agricongo

Le choix était judicieux de la société Agricongo comme maître d'œuvre délégué de la composante DABAC au Congo. La meilleure preuve est l'appropriation du projet par Agricongo. Grâce à cela, au-delà du terme du projet DABAC, l'aulacodiculture sera conservée comme l'une des activités d'Agricongo qui a déclaré vouloir maintenir les stations. C'est la démonstration du rôle positif qu'a pu jouer le projet DABAC pour inciter et stimuler les opérateurs locaux à se lancer dans cette activité innovante.

- **Composante Cameroun**

La composante Cameroun a été mise en œuvre par un montage mixte très intéressant qui associe :

- (i) **le secteur public :**

- . les deux tutelles administratives bien sûr
 - . mais surtout le programme PEAC au sein du MINEPIA
 - . et l'IRAD comme l'un des 3 opérateurs délégués

(ii) le secteur associatif :

- . le CIPCRE est l'un des 3 opérateurs délégués : ONG à but non lucratif de droit camerounais, loi des associations de 1990 complétée par la loi de 1999.
- . le CERUT est l'un des 3 opérateurs délégués.



(iii) le secteur privé :

L'ANEAC a très vite trouvé sa place dans le montage qui ne comprenait au départ que les secteurs public et associatif.

Le choix de ce montage, certes un peu complexe, s'est révélé finalement judicieux si l'on en juge par les bons résultats obtenus déjà avant la fin du projet. Les 3 opérateurs délégués se sont appropriés le projet. Au-delà du terme du projet DABAC, l'aulacodiculture devrait être conservée comme activité à part entière dans ces 3 organismes. C'est la démonstration du rôle positif qu'a pu jouer le projet DABAC pour inciter et stimuler les opérateurs locaux à se lancer dans cette activité innovante.

L'assistant technique de la composante Cameroun a bien rempli sa fonction. Il considère avoir passé 70% de son temps sur les aspects administratifs du projet, en raison de la pesanteur de l'ensemble des procédures (UE, CIRAD, nationales, etc). On peut le regretter car les compétences techniques de l'AT n'ont pas pu être exploitées comme elles auraient pu et du l'être. Il aurait peut-être été judicieux de reporter certains travaux administratifs sur une main d'œuvre locale.

6.4. Aspects financiers

Globalement, les moyens humains, matériels et financiers qui avaient été prévus ont été mis à disposition des différents partenaires pour exécuter le projet.

Le DP1 couvrait la période du 01/10/2002 au 30/09/2003 et le DP2 couvre la période du 01/10/2003 au 30/09/2004.

Un état succinct des dépenses est présenté pour chaque composante dans le rapport au CTS de Libreville en avril 2004, avec les tableaux de suivi budgétaire par composante.

Globalement, à l'instant de l'évaluation :

- Le budget sur le 6è FED a été utilisé en quasi-totalité et le solde, très modeste (de l'ordre de 4 M CFA), semble être difficilement mobilisable.

- Le budget sur le 8^e FED a été utilisé en grande partie, ce qui est normal à ce stade avancé du projet ; le solde, relativement modeste (de l'ordre de 19 M CFA), reste disponible jusqu'à la fin du projet, et devrait l'être en accord avec les décisions prises par le dernier CTS.

Les moyens et les activités respectent les limites des coûts prévus et la chronologie.

ETAT FINANCIER ACTUEL DU PROJET DABAC (en F CFA)

[Document produit par l'évaluateur à partir des éléments transmis par le projet]

Conventions de financement			Budget initial alloué	Budget dépensé justifié au 30/01/04	Solde	Situation	
Total (1,6 M Euros en 04/02)	6ième FED (0,8 M Euros en 04/02)	524 765 600	DP 1 Cameroun (10/02-09-03)	75 341 628	68 248 896		mémoire final transmis le 27/01/2003 (clôturé)
			Contrat AT (en cours)	442 731 618	343 253 430		suite facture janvier 2004 (clôture en cours)
			Avenant AT (demande en cours)	9 773 759			demande en cours
			-			4 011 327	difficilement mobilisable
	8ième FED (0,8 M Euros en 04/02)	524 765 600	DP Démarrage (04/02-09/02)	176 770 279	141 250 493		mémoire final transmis le 23/01/2003 (clôturé)
			DP 1 Gabon+Congo+Coord. (10/02-09/03)	176 118 856	160 653 121		mémoire final transmis le 21/01/2004 (clôturé)
						222 861 986	reliquat après DP D + DP 1
			DP 2 Cameroun (10/03-09/04)	62 460 000	23 833 701		en cours
			DP 2 Gabon+Congo+Coord (10/03-09/04)	127 884 000	41 312 585		en cours
			Evaluation externe (03-04/04)	13 119 140	0		en cours
				19 398 846	disponible		

IV. RECOMMANDATIONS PRODUITES PAR L'EVALUATION

1. CLOTURE DU PROJET

Le projet s'arrête au 30 septembre 2004. Cette réalité, certaines personnes et certains opérateurs du projet ne semblent pas l'avoir encore bien intégré et continuent de travailler aujourd'hui comme si l'on était en phase de croisière du projet. Il serait bon de réaliser que le projet est en phase finale, ce qui impliquerait de se mettre dès maintenant en configuration « après 30 septembre ».

A propos des réaménagements budgétaires avalisés par le dernier CTS de Libreville 2004 :

- Infrastructures

On doit vraiment s'interroger sur l'opportunité de continuer les aides aux éleveurs à ce stade terminal du projet. La seule exception justifiant l'attribution d'aides à ce stade est l'ANEAC parce que c'est une structure solide et viable qui jouera un rôle crucial dans la réussite de l'après-projet.

- Equipement

. La poursuite de l'aménagement des structures des opérateurs ne semble pas justifiable à ce stade avancé du projet. En revanche, le petit budget affecté à la translocation de géniteurs du Gabon au Cameroun est justifié.

. Aides aux éleveurs : voir infrastructures.

- Fonctionnement

Les coûts de fonctionnement devraient être réduits progressivement pour permettre à chaque entité de se préparer à un après-projet sans appui financier.

- Formation, sensibilisation, recherche

Toute nouvelle entreprise de formation, de sensibilisation ou de recherche perd son sens à ce stade du projet. Les moyens devraient être affectés à la capitalisation des acquis.

- Enquêtes

Logiquement toutes les enquêtes devraient maintenant arrêter les protocoles de terrain et passer exclusivement à la phase d'analyse et synthèse des données collectées.

- Suivi des éleveurs

. L'encadrement des éleveurs déjà installés est jugé par beaucoup comme la clef du succès de l'ensemble de l'opération.

. Un point juridique à soulever : les contrats passés avec les éleveurs pour l'aide matérielle doivent rester dans les limites de temps du projet qui se termine au 30.09.04.

- Stations

Globalement, toutes les stations dans toutes les composantes devraient progressivement se préparer dès maintenant à l'après-projet. Dans le cas contraire, elles prennent le risque d'une catastrophe brutale avec l'arrêt des financements au 30 septembre 2004, et cette éventualité ne serait bonne pour personne.

- Composante Gabon

. La remise-reprise de la station d'Owendo devrait être préparée dès à présent. Le GIE-ESF ne semble pas en mesure de pouvoir assumer la reprise. Dans le cas où les autorités nationales ne souhaiteraient pas prendre en charge cette reprise, il faudrait préparer la fermeture de la station. Il faut bien reconnaître qu'après 10 ans d'activité, la station d'Owendo n'a plus beaucoup de justifications, en tout cas telle qu'elle est conduite actuellement.

. Point important, il faut toutefois sécuriser l'important matériel génétique présent sur le site. La mise en vente sur une bourse d'animaux d'Internet, d'un lot de géniteurs certifié pourrait donner une dimension internationale au projet DABAC. Le reste du cheptel pourrait être divisé entre les composantes : des éleveurs pilote du Gabon recevraient une partie de ce cheptel, le PEAC et l'ANEAC une partie au Cameroun, et le reste à Agricongo au Congo.

- Composante Congo

Toute la structure du projet (bailleur, maître d'ouvrage, maître d'œuvre, autorités de tutelle, bénéficiaires, etc) peut être satisfaite de la perspective de poursuite de l'aulacodiculture par Agricongo. Un certain nombre de mesures sont suggérées pour faciliter cette poursuite :

- . recentrer l'aulacodiculture sur la région de Pointe-Noire
- . passer de 2 stations à une seule à Pointe-Noire
- . réduire le cheptel d'aulacodes de la station de Pointe-Noire pour diminuer les charges et maximiser son potentiel

- Composante Cameroun

Les stations de la composante Cameroun sont gérées par les 3 opérateurs délégués, 1 public et 2 associatifs. La continuation de ces stations au-delà de la fin du projet dépend bien entendu de l'intention propre de chacun de ces opérateurs à poursuivre son engagement dans l'aulacodiculture. Tous trois en ont émis l'intention, et la structure du projet doit s'en réjouir. Parallèlement, l'ANEAC semble bien être en mesure de s'autonomiser par rapport aux stations évoquées, ce qui laisse présager l'heureuse éventualité que le secteur privé puisse se passer complètement de ces stations. Dans ce cas, les stations pourraient garder une fonction de recherche et de formation.

- Valorisation/Capitalisation

L'essentiel des moyens restants devrait être investi dans la valorisation des résultats obtenus par le projet DABAC. Il est très important de laisser des traces de ce qui a été fait, de manière à permettre à ceux qui viennent (i) de profiter des acquis et (ii) d'éviter les écueils... sans avoir à reproduire des expériences déjà menées. D'une manière ou d'une autre, il est très important de faire connaître les travaux qui ont été menés. Car les nombreux rapports d'activités qui ont

effectivement été produits par le projet risquent fort, malheureusement, de rester ce que l'on appelle de la « littérature grise » qui n'est pas accessible à la « Communauté » en général.

Pour éviter que ne se perdent toutes ces informations d'intérêt général, il faut les publier, c'est un véritable devoir, pas seulement pour la communauté scientifique internationale mais surtout pour les bénéficiaires potentiels sur le continent africain.

Les produits « publiables » du projet DABAC sont nombreux :

- le programme informatique Saula
- la zootechnie de l'aulacode en Afrique centrale forestière
- les enquêtes sur la viande de brousse : consommateurs, points de vente (restaurants et marchés), flux, etc.
- les résultats de la diffusion
- le manuel de formation
- les écueils à éviter et les recettes à appliquer
- etc.

2. PERSPECTIVES

2.1. L'après-projet

- **Composante Gabon**

L'après-projet au Gabon reste problématique au stade de l'évaluation actuelle. Les autorités nationales s'interrogent sur l'avenir de cette production. Le GIE-ESF n'a pas encore l'autonomie nécessaire pour se prendre en charge. Les éleveurs encore en activité risquent fort de se trouver orphelins de toute structure d'encadrement. Toutefois, il reste quelques mois au projet DABAC pour trouver le moyen de passer la main soit à une ONG, soit à un autre projet de développement ou de conservation, ou encore une autre formule.

- **Composante Congo**

Il semble bien que l'après-projet au Congo se trouve quasi-entièrement entre les mains d'Agricongo qui a, fort heureusement, clairement manifesté son intention de poursuivre une activité d'aulacodiculture. Il faut saluer cet engagement d'Agricongo comme une intention très constructive et volontariste.

- **Composante Cameroun**

L'après-projet au Cameroun s'appuie solidement sur plusieurs piliers :

- la volonté démontrée des autorités nationales de développer cet élevage en s'appuyant sur le PEAC du MINEPIA
- l'intérêt manifesté de l'IRAD pour persévérer dans ses travaux de recherche en aulacodiculture
- l'engagement des deux ONG, le CERUT et le CIPCRE, pour continuer à s'impliquer dans le développement de cet élevage en secteur privé
- l'engouement des éleveurs privés déjà organisés dans l'ANEAC.

2.2. Suites potentielles

- **Propositions de nouveaux projets**

Un travail de prospection était demandé en cours de projet pour envisager la suite post-projet. Ce travail a été mené sous forme de trois propositions de projets qui, à ce stade, restent encore des documents provisoires qui n'ont encore fait l'objet que de démarches informelles.

1. *DABAC, 2004. Présentation synthétique d'un projet régional d'appui à l'élevage périurbain de gibier et à la mise en place d'un observatoire régional sur la viande de brousse. 16 pp.**

Ce projet est régional et porte sur la majeure partie du Bassin du Congo : Cameroun, Congo, Gabon et RDC. C'est le plus ambitieux et sans doute le plus intéressant en termes d'impact global sur les grands enjeux de développement et de conservation. L'observatoire régional sur la viande de brousse est à l'ordre du jour de « l'initiative

bassin du Congo ». Il répond à une demande de plusieurs acteurs de la communauté internationale. Le principe d'un observatoire est intéressant et reste à creuser, mais il ne devrait pas se cantonner à une fonction d'enquête. Comme suggéré dans le document provisoire, il devrait s'adosser à un projet de développement sur le terrain comme la promotion de l'élevage d'aulacodes dans les sites où cette activité montre des perspectives prometteuses comme certainement au Cameroun et peut-être aussi à Kinshasa.

2. *DABAC, 2004. Contribution à la gestion de la consommation urbaine de viande de brousse au Cameroun par l'élevage périurbain de gibier et l'analyse de la consommation urbaine. Présentation succincte. Dossier provisoire. 18 pp.*

Moins ambitieux que le précédent puisque restreint au Cameroun, ce projet a le mérite de se concentrer sur le site le plus prometteur qui a été mis en évidence par les projets DGEG, PEAC et DABAC. Parmi les trois projets identifiés ici, c'est celui qui présente le plus de chances de réussite et le moins de risques.

3. *DABAC, 2004. Contribution à la gestion de la consommation urbaine de viande de brousse à Kinshasa par l'élevage périurbain de gibier et la mise en place d'un observatoire de la consommation. Dossier provisoire. 19 pp.*

Cette proposition de projet est à la fois la plus intéressante et la plus risquée. Intéressante parce que Kinshasa est la grande métropole du Bassin du Congo avec des enjeux dont la taille peut se mesurer à l'envergure de la cité. Risquée parce que l'aulacodiculture n'a pas vraiment été testée sur le site jusqu'à présent. Une étude de faisabilité devrait permettre de mieux apprécier le potentiel et de limiter la prise de risque.

- **Sauvegarde et valorisation du capital génétique**

Tester le marché de l'Afrique australe sur les sites internet ciblés et dans la presse spécialisée. Quelques essais d'élevage d'aulacode ont été tentés en Afrique du Sud, notamment par le Dr Mac van der Merwe du *Department of Zoology and Entomology* à l'Université de Pretoria, qui estime que l'aulacode est un gibier très populaire chez les Zulu et les Venda (Nicholas, 2001). Le marché existe dans cette région, il faut le tester.

Répartir les risques liés à l'arrêt du projet en distribuant équitablement les animaux de la station d'Owendo entre les 3 composantes nationales :

- Gabon : le lot attribué pourrait faire l'objet d'un appel à candidatures nationales auquel seraient susceptibles de répondre des privés, des associations (le GIE ESF ?), des institutions (ENEF de Cap Esterias, USTTM de Franceville, IRET de Makokou, etc. ?).
- Congo : le lot attribué pourrait être remis à Agricongo.
- Cameroun : le lot attribué pourrait être remis au PEAC qui serait responsable de la répartition des animaux entre les différents opérateurs existants (IRAD, CERUT, CIPCRE et ANEAC).

- D'autres débouchés pourraient être recherchés auprès d'institutions plus internationales comme FORAC (Forum Observatoire d'Afrique Centrale), ECOFORBAC (Ecosystèmes Forestiers du Bassin du Congo), ECOFAC (Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale), CIRAD dans l'une de ses activités de recherche dans la région, etc.

- **Quelques voies d'avenir**

- Envergure régionale

On peut raisonnablement envisager la mise sur pied d'une équipe régionale de promotion de l'aulacodiculture dans les deux régions favorables que sont le Bassin du Congo et le Golfe de Guinée. Une coopération Sud-Sud en la matière est pertinente compte tenu de l'expertise africaine conséquente qui s'est constituée au cours des deux dernières décennies.

- Changement d'échelle

Il serait intéressant d'étudier la possibilité de changer d'échelle en matière d'aulacodiculture, c'est-à-dire de développer cette production à un niveau nettement supérieur à celui visé actuellement. L'objectif serait d'avoir un macro-impact sur la sécurité alimentaire et la réduction de la dépendance par rapport à la viande de brousse. Pour ce faire, de nouveaux modes de production doivent être étudiés, notamment plus extensifs/moins intensifs, moins consommateurs de main d'œuvre et d'efforts et moins tributaires des aliments directement consommables par l'homme.

ANNEXES

ANNEXE 1

Cadre logique du projet DABAC

ANNEXE 2

Tableaux de suivi des activités par composante (4 tableaux)

CADRE LOGIQUE PROJET DABAC SELON LA CONVENTION DE FINANCEMENT

	Intervention	Indicateurs de réussite	Moyens de vérification	Hypothèses, risques
Objectif global	<p>Contribution à la gestion durable de la faune sauvage et au développement de l'élevage en Afrique centrale.</p> <p>Préparation des populations à la diminution future des ressources naturelles fauniques par la sensibilisation et le développement d'activités économiques liées à l'élevage, permettant la fourniture de gibier d'élevage aux marchés urbains et de volailles en zone rurale.</p>	<p>§ Populations animales naturelles stabilisées</p> <p>§ Modification des comportements et mentalités par rapport au gibier</p> <p>§ Nouvelle politique adaptée et appliquée</p>	<p>§ Inventaires de faune,</p> <p>§ Enquête villageoise et consommateurs</p> <p>§ Texte de loi</p>	
Objectif spécifique	<p>Trois pays d'Afrique centrale (Gabon, Cameroun, Rép. du Congo) sont sensibilisés à la problématique de gestion durable de la faune et ont la possibilité d'élever du petit gibier et des volailles en tant qu'alternatives au braconnage.</p>	<p>1. Techniques d'élevage d'aulacodes largement diffusées au Gabon, au Cameroun et au Congo en zone périurbaine, auprès d'agroéleveurs</p> <p>2. Amélioration du revenu familial chez les producteurs.</p> <p>3. Elevages expérimentaux de volailles en place en zone de chasse au Gabon (20).</p>	<p>1. Rapports d'activité, vérifications de terrain</p> <p>2. Enquête et suivi socioéconomique permanent chez 10 éleveurs (5 Gabon + 5 Cameroun)</p> <p>3. Vérifications de terrain</p>	<p>Manque d'intérêt des populations pour cette nouvelle activité</p>
Résultats	<p>1. Viande de gibier d'élevage disponible</p> <p>2. Projet d'organisation de la filière « volailles » au Gabon soumis</p>	<p>1. 40 élevages productifs et autonomes chez des agroéleveurs au Gabon, 50 élevages productifs au Cameroun et 20 au Congo. 100 groupes de reproduction (4F et un</p>	<p>1. Rapport d'activité Enquête consommateurs, restaurateurs, éleveurs.</p> <p>2. Document projet</p>	<p>1. Manque d'efficacité des éleveurs</p> <p>2. Manque d'appui des autorités</p>

	<p>au financement.</p> <p>Elevages pilotes de volaille en place sur les zones de chasse au Gabon.</p> <p>3. Autorités mieux informées, politique plus adaptées.</p> <p>4. Populations sensibilisées à la problématique de gestion de la faune.</p> <p>5. Meilleures connaissances zootechniques et économiques de l'aulacodiculture</p>	<p>1M) diffusés à la fin du projet.</p> <p>Augmentation de 100 %, par rapport à 2000, du nombre de gibier d'élevage commercialisé, en fin de projet.</p> <p>2. Document projet établi à mi-parcours et soumis au financement en fin de deuxième année.</p> <p>20 éleveurs de poulets de chair installés à la fin du projet.</p> <p>3. Chiffres sur les volumes commercialisés disponibles pour les marchés de Yaoundé (fin projet) et LBV (mi parcours).</p> <p>4. Connaissance des problèmes liés à la surexploitation de la faune. 6 sensibilisations réalisées par an.</p> <p>5. Performances zootechniques améliorées</p>	<p>Enquête éleveurs, nombre de poulet produit</p> <p>3. Rapport étude de marché</p> <p>Enquête autorité, projet de décret</p> <p>4. Enquête villages et population cible.</p> <p>5. Rapport d'activité, publications, manuel de vulgarisation, enquêtes éleveurs</p>	<p>3. Mauvaise pénétration des marchés</p> <p>Manque de volonté de l'administration</p> <p>4. Problématique non intéressante pour les populations cibles</p> <p>5. durée trop courte.</p>
Activités	<p>1. Mise en place de stations de multiplication de géniteurs d'aulacodes</p> <p>Formation et encadrement d'éleveurs d'aulacodes.</p>	<p>Moyens</p> <p>§ Deux assistants techniques expatriés</p>	<p>Budget total : 1.696.608 Euros</p> <p>Dont :</p> <p>1.600.000 E PIR 6 & 8^{ème} FED</p>	<p>Conditions d'amélioration des performances :</p> <p>§ Bonne collaboration avec les services administratifs</p>

	<p>2. Séminaires avec les autorités administratives et partenaires en vue de l'élaboration d'un projet de mise en place d'une filière volaille au Gabon.</p> <p>Etude de zones expérimentales au Gabon, implantation de petits élevages privés de volailles.</p> <p>3. Etudes du marché de gibier (Lbv – Ydé).</p> <p>4. Campagnes de sensibilisation des populations à la problématique de gestion de faune.</p> <p>5. Recherches sur l'aulacode et études technico économique</p> <p>6. Réunion annuelle du comité de suivi</p>	<p>§ 34 collaborateurs locaux</p> <p>§ 3 véhicules 4x4 et 2 motos et fonctionnement – Gabon.</p> <p>§ Station Libreville équipement et fonctionnement</p> <p>§ Installation stations d'élevage décentralisées et fonctionnement</p> <p>§ 2 véhicules 4x4 et 5 motos + fonctionnement pour stations décentralisées</p> <p>§ Matériel informatique</p> <p>§ Bureaux Libreville + bureaux décentralisés et fonctionnement</p> <p>§ Documents et matériels pour les sensibilisations</p> <p>§ Accueil de stagiaires – formation</p> <p>§ Mission d'appui</p>	<table border="0"> <tr> <td>Assistance technique</td> <td>675 000</td> </tr> <tr> <td>Infrastructures</td> <td>46 751</td> </tr> <tr> <td>Equipements</td> <td>139 542</td> </tr> <tr> <td>Fonctionnement</td> <td>502 510</td> </tr> <tr> <td>Formation recherche</td> <td>172 174</td> </tr> <tr> <td>Evaluation finale</td> <td>25 000</td> </tr> <tr> <td>Imprévus</td> <td>39 024</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>1 600 000</td> </tr> </table> <p>et 96 608 euros financement local</p>	Assistance technique	675 000	Infrastructures	46 751	Equipements	139 542	Fonctionnement	502 510	Formation recherche	172 174	Evaluation finale	25 000	Imprévus	39 024	Total	1 600 000	<p>impliqués</p> <p>§ Bonne collaboration avec les autres projets et organismes travaillant dans la gestion durable et la préservation de l'environnement</p> <p>§ Bonne coordination avec les partenaires locaux et organismes de vulgarisation.</p> <p>§ Nouvelle loi forestière gabonaise adoptée.</p>
Assistance technique	675 000																			
Infrastructures	46 751																			
Equipements	139 542																			
Fonctionnement	502 510																			
Formation recherche	172 174																			
Evaluation finale	25 000																			
Imprévus	39 024																			
Total	1 600 000																			
<p>Conditions préalables</p>				<p>Conditions de démarrage :</p> <p>§ Accord officiel écrit des Ministères concernés</p> <p>§ Détachements des agents nécessaires</p>																

COMPOSANTE GABON – TABLEAU DE SUIVI DES ACTIVITES (DP2)

Action	Objectif total et DP2	Réalisé	Objectif fin DP2
Diffusion aulacodes	40 élevages autonomes au terme du DABAC DP2 : Diffusion géniteurs : 500 Formation : 20 Installation : 8 57 jours de mission prévus au DP2	Elevages en activité : 30, suivi OK Fonctionnement station Owendo : OK Diffusion géniteurs : 85 Formation éleveurs : 6 Installation éleveurs : 2 11 jours de mission réalisés	Diffusion géniteurs : 415 Formation : 14 Installation : 10
Sensibilisation	DP 2 : 3 sensibilisations + JEA	JEA	3 sensibilisations classiques + triptyque sensibilisation générale
Atelier sur la filière volaille au Gabon	Stimuler la filière en relation avec l'expérimentation chez les chasseurs	Rapport final de diagnostic de la filière volaille au Gabon, OK	Diffusion du rapport de diagnostic
Suivis économiques chez les aulacodiculteurs	Connaître les résultats de terrain à la fin du DABAC	5 éleveurs en cours de suivi en périphérie de Libreville. Rapport provisoire	Synthèse des résultats
Suivi des marchés	Informers les autorités Mieux connaître les filières, résultats disponibles à mi parcours du DABAC	Enquêtes consommateurs et restaurants terminée, suivis marchés en cours.	Valorisation des résultats, définition d'indicateurs de suivi
L'expérimentation d'élevages conventionnels chez les chasseurs	20 élevages sur DABAC	6 élevages installés	Relance de l'activité avec fonds extérieurs
Aide matérielle aux éleveurs	Augmenter les capacités de certains éleveurs	A réaliser sur DP2 !	Dépenser efficacement l'ensemble de l'aide prévue au DP2
Comité national de suivi	2 sur DP2	1 réalisé en février	1 CNS

COMPOSANTE CONGO – TABLEAU DE SUIVI DES ACTIVITES (DP2)

Action	Objectif	Réalisé	Programmé fin DP2
Diffusion aulacodes	20 élevages installés à la fin du DABAC	13 élevages encadrés, 7 installés	35 élevages en activité en fin DP2
Relance de la station pointe Noire	DP2 : 20 éleveurs Géniteurs disponibles : 322	Diffusion : 5 éleveurs Géniteurs : 218	Diffusion : 15 élevages Production géniteurs : 104
Installation station Brazzaville	DP2 : 15 éleveurs Géniteurs disponibles : 244	Diffusion : 2 éleveurs Géniteurs : 111	Diffusion : 13 élevages Production géniteurs : 133
Suivis économiques chez les aulacodiculteurs	Connaître les résultats de terrain à la fin du DABAC	2 éleveurs en cours de suivi en périphérie de Pointe Noire	Suivi économique de 2 nouveaux éleveurs
Sensibilisation	Information sur la gestion de la faune et les alternatives envisageable		Communication dans 3 sous préfectures du Kouillou Festivités du 15 août Atelier de renforcement des capacités des éleveurs existants
Etude de marché	Connaissance du milieu, information des autorités à la fin du DABAC	En cours à Pointe Noire	300 + 65 « consommateur » à réaliser et encoder Concrétisation du recensement des restaurants + 25 enquêtes et encodage Poursuite du suivi des marchés
Aide matérielle aux éleveurs	Augmenter les capacités des élevages d'aulacodes	Aide en intrants	Aide matérielle appui à des « maîtres éleveurs »
Comité de suivi	2 sur DP2	1 réalisé	1

COMPOSANTE CAMEROUN – TABLEAU DE SUIVI DES ACTIVITES (DP2)

Action	Objectif(s)	Réalisé	Programmé fin DP2
Diffusion aulacodes	50 élevages productifs à la fin du DABAC	127 en place	265 nouveaux élevages à installer
Station IRAD	Augmenter les capacités, Diffuser l'aulacodiculture (sans objectifs chiffrés)	Oui : 48 enclos superposés + salle de formation + 20 A ^x Production géniteurs : 384 depuis 01/03/03 Formation éleveurs : 159 Installation éleveurs : 90 Suivi éleveurs en activité (108) : OK	Aménagement stations délocalisées ? Production : 500 Formation : 230 Installation : 224 Suivi : périodique
Station CERUT	Diffuser l'aulacodiculture (sans objectifs chiffrés)	Production géniteurs : 236 depuis 01/03/03 Formation éleveurs : 30 Installation éleveurs : 7 Suivi éleveurs en activité (18) : +/- Sensibilisation : OUI (meetings, médias)	Production : 67 Formation : 23 Installation : 11 Suivi : périodique Sensibilisation : OUI (Douala, radio)
Station CIPCRE	Mise en place de la station Début de diffusion	Oui, infrastructures opérationnelles, réception du premier groupe de géniteurs, formation de deux techniciens, livraison du deuxième groupe de géniteurs en avril 2003. 98 géniteurs produits.	Production : 225 Formation : 30 Installation : 30 Suivi : périodique Sensibilisation : oui (radio, prospectus)
Comptabilité (CN)	Suivi des contrats de subvention et de la régie FED	OK	
Sensibilisation (CN)	Recruter des éleveurs, informer sur la gestion durable de la faune	Aulacodes : OK Faune : +/-	adaptation K7 vidéo
Suivi économique des aulacodiculteurs	Connaître les données de terrain à la fin du DABAC	PT formés pour recueil d'informations.	Trop tard et trop court pour enquêtes réelles. Simulations possibles.
Etude de marché (CN)	Connaissance du milieu, information des autorités à la fin du DABAC	Inventaire points de vente, 500 foyers, saisie base consommateurs, début enquête restaurants, 174 jours de monitoring sur les marchés. 1 rapport.	Monitoring marchés (à 07/04) Enquête consommateurs + saisie BdD Enquête restaurant + saisie BdD
Aide aux éleveurs (CN)	Augmenter la capacité de certains éleveurs pour en faire des « maîtres éleveurs »	23 bénéficiaires privés (8,3 M fcfa) ANEAC (1,7 M fcfa) 10 formations + 5 installations depuis les bénéficiaires	Mettre en pratique les nouveaux objectifs et moyens avalisés par le CTS
Comité de suivi	4	3réalisés	1

COORDINATION REGIONALE – TABLEAU DE SUIVI DES ACTIVITES (DP2)

Action	Objectif	Réalisé DP2	Programmé fin DP2
Mission encadrement sur les composantes	Assurer l'échange d'informations	1 Congo + accueil mission composante Cameroun pour harmonisation des bases de données Diffusion BDD et logiciel Saula	1 Cameroun + 1 Congo
Production de film de sensibilisation	Informier sur les potentialités de l'élevage d'aulacodes		Adaptation au Cameroun (?)
Organisation CTS		1 à Brazzaville en août 2003	2 au cours du DP2, à Libreville
Comptabilité et mémoire financier	Approvisionnement trésorerie pour action terrain	Finalisation DP1, ouverture DP2	clôture DP2, nouveau régisseur au Cameroun, mémoires composantes
Participation au programme Gabon	Soutenir la composante	Suivi des marchés et enquêtes « observatoires de la consommation de VDB » Rapport final diagnostic volaille Etude économique chez les éleveurs Réunion mensuelle	Relance et recherche de fonds pour l'élevage de volaille chez les chasseurs. Etude de marché, valorisation Suivi économique chez les éleveurs Synthèse diffusion aulacodiculture Sensibilisation dans les écoles
Encadrement des missions d'appuis CIRAD	Optimaliser les missions		
Rapports d'activité	Bilan et informations des partenaires et autorités	Rapport CTS Brazzaville Rapport préparatoire CTS Libreville Compte rendu CTS Libreville	Rapport annuel (année 2) Compte rendu CTS Libreville
Relations extérieures, notamment bailleur et OR	Partenariat	Mise en place évaluation	recherche financements complémentaires. Proposition nouveaux projet Demande avenant selon CTS LBV Organiser la cession du matériel aux administrations

